GROUPEMENT INTER-PATRONAL DU CAMEROUN
GICAM
Agir & réussir ensemble

LE BULLETIN du Patronat

Edition n° 90 - septembre 2023

Lire notre dossier

FUSION GICAM-E·CAM

Une étape vers un Patronat plus fort

Actualité

Tableau de bord de l'économie du 2ème trimestre 2023

- DEGRADATION DE LA NOTE DE LA DETTE PUBLIQUE DU CAMEROUN : COMPRENDRE LA MESURE ET SES IMPLICATIONS
- PREPARATION DE LA LOI DE FINANCES 2024 : LES PROPOSITIONS DU GICAM AU DGI
- FACILITE DE GARANTIE DE L'ETAT AUX ENTREPRISES : LE MINFI AU GICAM POUR PRESENTER LE DISPOSITIF
- DES COÛTS DE PRODUCTION TOUJOURS IMPORTANTS QUI COMPROMETTENT L'AMELIORATION DE LA RENTABILITE

Groupe SABC devient

Boissons du Cameroun

Plus qu'une Brasserie...
Un ami de chaque jour
depuis plus de 70 ans !

LA DYNAMIQUE EN MARCHE POUR UN PATRONAT PLUS REPRÉSENTATIF ET LÉGITIME

Par **Célestin TAWAMBA**,
Président du GICAM

Le mois de juillet 2023 est rentré dans l'histoire comme celui qui a vu l'un des pas les plus importants de la dynamique patronale au Cameroun depuis les vingt dernières années. En décidant de se mettre ensemble pour la cause patronale, les deux principales Organisations du Secteur Privé ont marqué leur attachement à une cause supérieure à leurs intérêts propres en tant qu'Association.

Les défis qui interpellent notre économie et qui affectent la performance des entreprises nécessitaient déjà une force de proposition, plus ferme que par le passé, pour influer l'action publique.

Plus de 60 ans après sa création, notre organisation se doit de se remettre en question pour s'assurer un impact toujours aussi fort pour nos adhérents. Cette remise en question ne doit pas être analysée comme un aveu de défaillance intrinsèque, mais comme une conséquence de la mutation de l'environnement économique qui a été profondément affecté par des crises à répétition.

La dégradation de l'environnement économique international, avec les effets négatifs sur les finances publiques, combinée à la persistance des difficultés internes, pousse progressivement notre État vers des choix politiques toujours plus exigeants à l'endroit du secteur productif. Dans un tel contexte le Patronat se doit d'être encore plus audible, car en fait, c'est à nous qu'incombe la responsabilité de créer la richesse et c'est nous qui sommes les plus à même d'orienter les choix sur la question. Plus qu'une simple agrégation des effectifs, il est question de TRANSFORMER et de REFORMER l'organisation pour faire face à cette exigence d'un Patronat moderne, unifié et donc fort. Petites et moyennes entreprises avec Grandes Entreprises, toutes unies pour faire du Cameroun un levier puissant du développement de notre continent.

Au rang des enjeux à relever :

- **L'agribusiness** avec ses exigences d'import-substitution et ses impératifs d'implémentation de «local content», de circuit court pour répondre à la notion de souveraineté alimentaire ;
- **La transition écologique** avec les nouvelles contraintes liées aux financements des PMEs, le financement dit « Vert » ;
- **La réinvention du mouvement patronal féminin** : l'ambition du leadership féminin au sein du GICAM a montré ses limites et l'exemple d'ECAM au féminin nous invite à la réflexion ;
- **La défense des intérêts des PME et des TPE** dont les performances doivent être dopées pour accroitre leurs capacités à exporter et à affronter sereinement la concurrence qui s'annonce au sein de la zone de libre-échange continentale Africaine(ZLECAF)
- **La mise en place de la ZLECAF** qui nous oblige à peser en nombre sur les dispositions qui vont être prises pour conserver notre outil industriel et notre made in Cameroun face à notre puissant voisin en créant des champions nationaux sur des filières bien identifiées ;
- **La place du Cameroun comme porte d'entrée de la zone CEMAC et l'intégration sous régionale** qui nécessite que nous soyons une force motrice sur des filières bien identifiées dans le domaine agricole, industriel et des services.

Tous ces enjeux, non exhaustifs, nous obligent à nous réformer, à nous réinventer, à nous refonder, afin de s'assurer une écoute plus attentive des partenaires. C'est donc le résultat attendu à travers le renforcement de la représentativité et de la légitimité du Patronat qui entend fédérer l'ensemble des couches.

Sur ce chemin, votre implication n'est pas juste nécessaire, mais indispensable. L'unité du Patronat doit être notre préoccupation première au-delà de toute autre considération à l'heure des grands enjeux économiques et sociaux du continent, notre pays devant y assumer sa position privilégiée.

CAMRAIL

ENTREPRISE D'AVENIR QUI ACCUEILLE ET DEVELOPPE LES TALENTS

+30 métiers différents

+1500 salariés en CDI

+100 stagiaires (académiques et professionnels) en moyenne par an

+2000 élèves et étudiants reçus en visites d'entreprise chaque année

AGL
AFRICA GLOBAL LOGISTICS

THE DRIVE FOR A MORE REPRESENTATIVE AND LEGITIMATE EMPLOYERS' ORGANISATION

By **Célestin TAWAMBA,**
President of GICAM

The month of July 2023 will go down in history as the month that saw one of the most important steps taken by employers in Cameroon over the last twenty years. By deciding to join forces for the employers' cause, the two main private sector organisations demonstrated their commitment to a cause that was greater than their own interests as associations.

The challenges facing our economy and affecting the performance of companies already called for a force of proposition, stronger than in the past, to influence public action.

More than 60 years after its creation, our organisation has a duty to question itself to ensure that it continues to have a strong impact for our members. This reassessment should not be seen as an admission of intrinsic failure, but as a consequence of the changing economic environment, which has been profoundly affected by repeated crises.

The deterioration of the international economic environment, with its negative effects on public finances, combined with the persistence of internal difficulties, is gradually pushing our State towards increasingly demanding policy choices with regard to the productive sector. In such a context, employers owe it to themselves to be even more vocal, because it is our responsibility to create wealth and we are the ones who are most able to guide choices on the issue. More than a simple aggregation of members, it is about TRANSFORMING and REFORMING the organisation to meet this requirement of a modern, unified, and therefore strong Employers' Organisation; small and medium-sized enterprises with large companies, all united to make Cameroon a powerful lever for the development of our continent.

The challenges to be met include:

- **Agribusiness**, with its import-substitution requirements and the need to implement local content and short distribution channels in response to the concept of food sovereignty;
- **The ecological transition**, with its new constraints on SME financing, called "green" financing;
- **The reinvention of the women's employers' movement**, the ambition of women's leadership within GICAM has shown its limits, and the example of "ECAM au féminin" invites us to reflect;
- **Defending the interests of SMEs and very small enterprises**, whose performances need to be boosted in order to increase their capacity to export and to face up to the competition that lies ahead in the free trade area with confidence;
- **The establishment of the AfCFTA** requires us to influence the measures that will be taken to preserve our industrial base and our made in Cameroon products in the face of our powerful neighbour, by creating national champions in clearly identified sectors;
- **Cameroon's position as a gateway to the CEMAC zone and sub-regional integration,** which requires us to be a driving force in clearly identified sectors in the agricultural, industrial and service sectors.

These challenges, by no means exhaustive, require us to reform, reinvent and recast ourselves, to ensure that our partners listen more attentively to us. This is the result expected from the reinforcement of the representativeness and legitimacy of the Employers Organisation, which intends to federate all layers.

On this path, your involvement is not only necessary, but essential. The unity of the Employers' Organisation must be our primary concern above all other considerations at a time when the continent's major economic and social issues are at stake, and our country must assume its privileged position.

AREA ASSURANCES

VOTRE ASSUREUR DE CONFIANCE DEPUIS PLUS DE 13 ANS

Plus de
14 MILLIARDS F CFA
de sinistres payés

- ASSURANCE SANTÉ
- ASSURANCE CAUTION
- ASSURANCE MULTIRISQUES HABITATION & PROFESSIONELLE

www.areaassurances.com

AREA ASSURANCES

Le respect de la parole donnée

SOMMAIRE

EDITORIAL

- LA DYNAMIQUE EN MARCHE POUR UN PATRONAT PLUS REPRÉSENTATIF ET LÉGITIME

DOSSIER

- **FUSION GICAM – E.CAM :** LES MEMBRES DU GROUPEMENT ONT DIT OUI
- **CONTRIBUTION PATRONALE AU DÉVELOPPEMENT :** LES CONDITIONS D'EFFICACITÉ

ACTU

- **DEGRADATION DE LA NOTE DE LA DETTE PUBLIQUE DU CAMEROUN :** COMPRENDRE LA MESURE ET SES IMPLICATIONS
- **PREPARATION DE LA LOI DE FINANCES 2024 :** LES PROPOSITIONS DU GICAM AU DGI
- **FACILITE DE GARANTIE DE L'ETAT AUX ENTREPRISES :** LE MINFI AU GICAM POUR PRESENTER LE DISPOSITIF

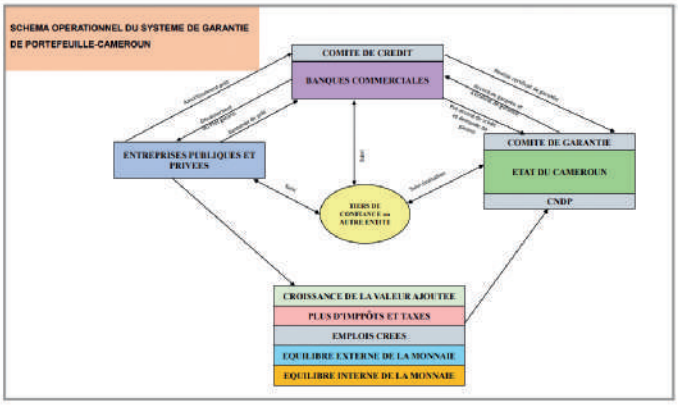

TABLEAUX DE BORD

- DES COÛTS DE PRODUCTION TOUJOURS IMPORTANTS QUI COMPROMETTENT L'AMELIORATION DE LA RENTABILITE

CARNET DU GICAM

- ILS NOUS ONT REJOINT

LE BULLETIN *du Patronat*

LES CINQ CHIFFRES CLES DE LA CONJONCTURE AU 2ÈME TRIMESTRE 2023

9%	Ratio des chefs d'entreprises qui notent une baisse des coûts de production contre 47,4% qui relèvent une hausse.
32,7%	Incidence de la hausse du résultat net, une amélioration de 5,3 points en rythme trimestriel.
41,7%	Incidence de la baisse du résultat net dans les industries agroalimentaires, en hausse de 10 points.
68%	Incidence de la hausse du résultat net pour les banques et assurances.
81,9%	Ratio des chefs d'entreprises pour lesquels la mauvaise qualité du réseau routier est une faiblesse majeure.

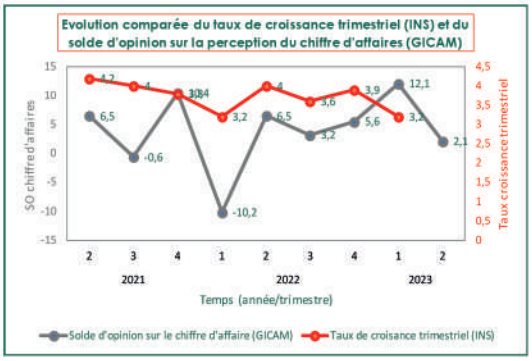

Abonnez-vous à votre Trimestriel d'informations

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Célestin Tawamba

RÉDACTEUR EN CHEF
Aline Valérie Mbono

COORDINATION ET SUIVI ÉDITION
Nadine Blanche Mbochi

RÉDACTION
Serge Alain Lonang
Modeste François Essama
Nadine Blanche Mbochi

PUBLICITÉ
Boris Ngolle

Mise en page
Georges Ibong
Tél. : 696 864 299

CRÉDIT PHOTOS
GICAM

FUSION GICAM – E.CAM : LES MEMBRES DU GROUPEMENT ONT DIT OUI

Les Adhérents du GICAM se sont réunis au siège du GICAM en Assemblée générale extraordinaire le 11 juillet 2023, pour l'approbation du traité de fusion GICAM-ECAM signé le 05 avril de cette même année.

A l'ordre du jour figuraient entre autres points : la présentation des deux Organisations Patronales ; la présentation du Traité de Fusion ; suivi du Rapport sur la régularité juridique du processus de fusion et du rapport sur les apports en nature.

Après la constatation du quorum et la mise en place du Bureau de l'Assemblée Générale présidée par M. Célestin TAWAMBA, la Directrice Exécutive du GICAM, Mme Aline Valérie MBONO a présenté le GICAM et E.CAM, puis le Traité de fusion.

Elle a exposé les étapes menées en amont de ce Traité de fusion, notamment la mise en place de la Coordination Patronale le 17 janvier 2019, les activités réalisées dans le cadre de cette instance et les résultats obtenus.

Mme Aline Valerie MBONO a également souligné les résultats attendus de cette fusion pour le Secteur Privé, notamment le fait qu'elle donnera une meilleure image de la pluralité de la représentation patronale, et qu'elle fédérera les intérêts communs des membres de la nouvelle organisation qui aura, face aux autres Partenaires Sociaux et au Gouvernement, une unicité de ton et de contenu.

Pour les Pouvoirs Publics, la fusion permettra d'avoir un seul interlocuteur, qui porte la voix des Entreprises, réduisant ainsi les dissonances perceptibles par le passé. Enfin, l'unité que vient consacrer la fusion, confère à ses positions une résonance plus forte, au vu du nombre plus accru de membres aux qualités diverses.

Le commissaire à la fusion a après cela présenté ses Rapports sur la régularité juridique du processus de fusion, et sur la valeur des apports de chaque Association.

S'en est suivi une phase d'échanges avec les Adhérents pour lever les incompréhensions et les éventuelles équivoques.

Le Président du GICAM, M. Célestin TAWAMBA prenant la parole a rappelé sa volonté d'unifier le Patronat, volonté qui faisait partie de son programme «Rassemblement-Refondation- Réconciliation» et qu'il avait réitéré lors de son investiture en 2017.

Il a ensuite déroulé la chronologie des actions menées avec E.CAM pour la fusion des 02 Organisations, ainsi que les obstacles qui l'ont retardée.

Il a évoqué les enjeux de la fusion et souligné qu'il est nécessaire de constituer un Patronat plus puissant, pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain. Dès lors, la mise en œuvre de la décentralisation invite à repenser la couverture territoriale du patronat.

De plus, l'entrepreneuriat féminin doit bénéficier de nouveaux appuis, et le Patronat doit accroître ses capacités pour mieux défendre les PMEs et TPEs.

Plus qu'avant, les entreprises camerounaises doivent être capables d'affronter une plus grande concurrence dans le cadre de la ZLECAF et intégrer les challenges relatifs à la transition écologique et aux financements verts.

Le nouveau Patronat devra aussi largement contribuer à la création des champions nationaux de demain, participer au développement du pays et refléter dignement l'entreprise camerounaise au regard de la place de leader qu'occupe le Cameroun dans la zone CEMAC.

Certes, la reforme entraîne des peurs compréhensibles, mais l'entrepreneuriat est consubstantiel au risque, à l'audace et au changement, et une organisation qui ne se réinvente pas, est vouée à disparaître.

Après ces différentes phases, les membres présents et représentés se sont exprimés par les urnes.

Après dépouillement, l'histoire retiendra que 241 voix sur 327, soit 73,7% ont approuvé la fusion entre le GICAM et E.CAM.

L'adoption des résolutions par l'Assemblée Générale a marqué la fin des travaux.

CONTRIBUTION PATRONALE AU DÉVELOPPEMENT : LES CONDITIONS D'EFFICACITÉ

Par **Serge Alain Lonang**
Chef du département économie et d'intelligence économique a.i, GICAM

Qu'est-que le Patronat et pourquoi l'associer au développement?

Simplement, le Patronat désigne le regroupement des patrons, c'est-à-dire des dirigeants d'entreprises. Les organisations Patronales sont assimilées à des syndicats de chefs d'entreprises dont l'objectif, tout comme les syndicats de travailleurs, est de défendre les intérêts de leurs membres face aux autres partenaires sociaux, en l'occurrence les Pouvoirs Publics, tout en apportant des services de proximité. Les organisations patronales existent donc du fait de la nécessité de défendre un intérêt commun, en général économique, et en ce sens relèvent d'une logique capitaliste ou libérale. «La spécificité des Organisations Patronales est la défense de l'entreprise et non la défense de son chef. Bien plus, elles œuvrent à l'existence et l'entretien d'un dialogue franc et ouvert avec les différents partenaires économiques au premier rang desquels se trouve l'État. La finalité de leur action est l'éclosion d'un environnement des affaires favorable à la croissance des Entreprises inclusives et compétitives» (Bastien Dexter Oyono Minlo, 2021). Cette assertion justifie pleinement le rapprochement généralement fait entre développement d'une économie nationale et le Secteur Privé, représenté par des Organisations Patronales.

Bien plus, le rôle moteur du Secteur Privé comme locomotive de la transformation économique est explicitement évoqué dans la SND30, cadre de conduite de la politique de développement du Cameroun à l'horizon 2030. Dans la pratique, l'implémentation de cette attente impose une organisation des acteurs du Secteur Privé qui leur garantissent de se faire entendre et comprendre. C'est ce qui est fait au travers de leurs organisations représentatives qui portent leur voix auprès des Pouvoirs Publics. Cette tâche est exercée avec plus ou moins de difficultés et des résultats, certes palpables, mais encore bien insuffisants.

Conjoncture économique au Cameroun

Dire que l'économie camerounaise est à la croisée des chemins serait réducteur au regard des défis qu'elle doit relever dans le contexte mondial actuel. En effet, le Cameroun, à l'image d'un grand nombre d'autres économies en développement, a vu ses objectifs de développement être fortement compromis en raison des mutations profondes de l'économie et de la géopolitique internationale.

Les mutations sont telles que les effets sur nos économies, loin d'être superficiels, affectent les fondamentaux du système productif. La structure des coûts se trouve profondément modifiée dans le sens de la hausse, vérifiable dans de nombreux secteurs, y compris les secteurs sensibles, notamment l'agriculture. Le déphasage grandissant entre hausse des charges et revenus poussent les Etats à faire des choix dont la soutenabilité budgétaire est de moins en moins garantie.

L'État, par souci de stabilité sociale, mène des actions visant à stabiliser le pouvoir d'achat des populations, action certes nécessaire, mais au détriment des créateurs de richesses. Cette démarche, peu soutenable sur la durée, est venue alimenter le débat, déjà houleux, sur l'implication des acteurs du Secteur Privé dans les choix de Politiques Publiques.

Ce débat a été à l'origine d'interrogations posées sur l'apport du Secteur Privé dans la politique économique. L'assertion selon laquelle «Les relations du Patronat avec l'État et la société varient selon la conjoncture politique et les rapports de force» (Danièle Fraboulet, le Monde, 02/06/2018), trouve tout son sens dans le contexte actuel et illustre pleinement la dégradation de la relation entre l'État et le Secteur Privé.

Dans le sillage de la démarche de fusion des deux principales associations représentatives du Secteur Privé au Cameroun, il semble opportun de revenir sur les conditions minimales, nécessaires et indispensables de contribution efficaces du Secteur Privé au développement. Il s'agit d'un sujet suffisamment large et important, au regard de la multiplicité des travaux sur la question qui ne saurait donc être traité dans son entièreté dans un seul article. Aussi, le présent article marque en réalité l'ouverture d'une série de réflexions autour de la problématique globale, qui est celle des conditions d'efficacité d'une Organisation Patronale dans notre contexte.

Dans ce premier article de la série que nous ouvrons sur cette question, nous nous attardons sur la dynamique patronale au Cameroun, le besoin et les enjeux de l'union des positions,

I. Dynamique patronale au Cameroun, succès et échecs de l'action : le besoin de se réinventer

La naissance des Organisations Patronales est corrélée à celle de l'émergence d'un tissu économique porté par des privés. Le Cameroun s'inscrit dans cette logique. On a ainsi vu l'apparition des premières Organisations Patronales dès les années 50 (le SYNDUSTRICAM en 1950, le Groupement Interprofessionnel pour l'Étude et la Coordination des Intérêts Économiques en 1957 qui deviendra GICAM en 1992). Au fil des années, de nombreuses autres organisations, plus sectorielles, vont voir le jour, toujours avec la vision de mieux adresser les préoccupations de leurs membres. Pratiquement, tous les secteurs sont concernés, agriculture (engrais…,), bois (GFBC), cacao (GEX), industries agroalimentaires (GIMC, CAPA, ...), autres industries manufacturières (AC2P, ...), etc. D'autres organisations se distinguent suivant la taille ou la typologie des entreprises ciblées, suivant qu'ils s'agit de Très Petites, Petites, Moyennes ou Grandes Entreprises. Enfin, et sans être exhaustif, certaines organisations misent sur la nationalité des entreprises.

La relation entre le Secteur Privé et les Pouvoirs publics a connu une évolution majeure avec la vague de privatisation des années 80-90 qui a marqué le retrait de l'État de l'activité de production au profit des initiatives privées. Dès lors, la nécessité d'échanger sur les politiques mises en œuvre s'est faite ressentir et a conduit à la mise en place de diverses instances de facilitation des échanges. C'est notamment le cas du Comité Interministériel Élargi au Secteur Privé qui sera plus tard remplacé par le CBF en 2009 sous l'impulsion de la SFI avec comme objectif l'amélioration du climat des affaires. Le CBF, qui reste à date l'instance de dialogue Public Privé par excellence, malgré les appels à sa refondation par le GICAM, regroupe «les entités les plus représentatives du corps social» en termes d'entreprises, de syndicats et autres. Mais au-delà de cette instance, le GICAM, par sa position d'organisation la plus représentative, porte ses plaidoyers auprès de l'ensemble des instances gouvernementales prises individuellement. Des cadres de dialogues bilatéraux ont donc été établis avec l'administration fiscale, douanière, les ministères en charge de l'économie, de la justice, de la formation professionnelle, etc. Le GICAM porte également sa voix au sein de pas moins d'une centaine d'instances gouvernementales.

À l'image donc d'organisations sœurs, le GICAM pèse de son poids pour contribuer à l'adoption de lois et réglementations qui soient favorables au développement des affaires. Toutefois, le constat global est que le contexte camerounais est celui d'un quasi-mutisme des autorités sur certaines questions qui conduit à un immobilisme structurel quant à la mise en œuvre de certaines réformes salutaires pourtant ayant fait leur preuve sous d'autres cieux.

Il en ressort donc malgré la légalité de l'activité associative des employeurs ou des associations patronales, son efficacité reste encore à parfaire au niveau des instances décisionnelles. Bon nombre de choix stratégiques sont encore décidés sans une discussion préalable avec les Patronats.

Comment dans ce contexte accroitre l'impact du Patronat dans la prise de décision ?

II. L'unité ou l'unicité ? comprendre les regroupements

Le critère principal qui permet de juger de l'efficacité des Organisations Patronales, notamment leur influence dans le champ étatique, c'est l'exigence de représentativité. C'est ce critère fondamental qui permet à ces organisations de se démarquer les unes par rapport aux autres (Briche, 2005 :21). En effet, l'un des motifs qui semble guider quelques fois le rejet ou la relativisation des propositions émanant des organisations du Secteur Privé est celle de **la dissonance de leurs propositions** l'argument, justifié ou pas, de **la floraison d'organisations** du Secteur Privé est très souvent avancé pour justifier le rejet et le retard dans la prise en compte de certaines préoccupations.

La notion de **représentativité** devient donc un enjeu majeur dans la démarche Patronal, c'est elle qui va conférer à la structure Patronale la **légitimité** nécessaire pour parler d'une voix, peut-être pas unique, mais pour le moins unifiée. C'est en ce sens que la démarche fusionnelle adoptée par les deux principales Organisations Patronales du Cameroun constitue une réelle opportunité pour le Secteur Privé d'améliorer sa force de négociation dans les échanges avec les Pouvoirs Publics.

Une double exigence guide l'action des organisations patronales : l'exigence d'influence et l'exigence d'adhésion (Woll, 2019 :255-278). En réalité, la force de persuasion d'un groupement se mesure dans sa capacité à attirer le plus d'adhérents possible issus des secteurs d'activités économiques variés. Cela lui confère une relative légitimité permettant de renforcer sa position comme étant l'interlocuteur le plus représentatif, le plus impliqué et le plus convaincu dans la défense des intérêts de l'entreprise auprès des pouvoirs publics (Bastien Dexter Oyono Minlo, 2021).

Cette représentativité doit nécessairement être globale dans le sens qu'elle doit certes tenir compte de critères objectifs, notamment :

- La représentativité économique que mesure la contribution des membres à la création de valeur dans le pays ;
- La représentativité sectorielle qui s'assure de l'inclusion des principales couches sectorielles actives ;
- La représentativité territoriale ;
- La représentativité de genre ;
- La représentativité multidimensionnelle qui peut inclure la taille, la légalité, etc.

L'enjeu du caractère multidimensionnel de la représentativité est d'être en mesure de porter avec autorité, l'ensemble des problématiques de développement des entreprises et d'éviter d'être accusé de partialité.

Si de façon individuelle, chaque organisation se fonde sur l'un des aspects de représentativité ci-dessus, le regroupement ou l'entente contribue à mettre en place une entité qui fédère l'ensemble des critères et rend la position Patronale plus ferme.

III. Les conditions d'efficacité

Les notions de représentativité et de légitimité sont essentielles pour assurer au Patronat de porter sereinement ses plaidoyers. Mais comment construire dans l'univers sociopolitique cette réputation forte de l'organisation ? Cerner les conditions d'efficacité de l'action patronale est donc indispensable pour s'assurer de meilleurs résultats pour les membres, le secteur privé et l'économie dans sa globalité. La conjoncture récente nous a en effet brutalement rappelé la corrélation directe entre la situation économique et celle des entreprises.

Les conditions d'efficacité du patronat peuvent être analysées de façon duale en distinguant les facteurs exogènes des facteurs endogènes.

Les facteurs exogènes interpellent entre autres la capacité ou la volonté des interlocuteurs potentiels à analyser de manière objective les propositions formulées. C'est dans ce sens que s'inscrivent notamment les appels à la refondation du CBF afin d'assurer un cadre plus opérationnel de dialogue public privé (GICAM, Le livre Blanc de l'économie Camerounaise, Février 2020, Chapitre 3, p 149-154)

Les facteurs endogènes interpellent les actions de construction de la notoriété de l'organisation. Les actions ici relèvent des dirigeants des organisations, mais également et surtout des adhérents et même des non adhérents.

Le rôle des dirigeants, d'ailleurs pleinement assumé dans la majorité des cas du fait de la floraison des plaidoyers adressés aux Pouvoirs Publics, est celui de la vision et de l'engagement. À cela, il faut évidemment associer les aspects de gouvernance et d'éthique, toutes choses explicitement abordées par le code de bonne gouvernance récemment élaboré par le GICAM. La vision ici intègre les actions qui visent à assurer la sensibilisation des acteurs, le recrutement de nouveaux adhérents et leur fidélisation. Cela passe aussi par la formulation de services attractifs pour les membres tout en demeurant impartial.

Les adhérents ont un rôle majeur dans cette construction. La démarche patronale est pour le moins philanthropique en ce sens que les combats sont connus, les besoins sont programmables, mais les issues sont aléatoires ou incertaines. Le patronat a donc une obligation de moyen et doit pour cela disposer de la ressource suffisante pour mener les actions d'investigation nécessaires. L'indépendance du Patronat étant vitale à la notoriété, il revient aux membres de doter leur organisation de toute la ressource nécessaire.

L'esprit Patronal est donc à notre sens le fondement de l'efficacité de l'action Patronale. Le Patronat doit pouvoir compter sur la contribution de ses membres, contribution certes financière, mais aussi intellectuelle. Le renforcement de l'esprit patronal est donc un des défis majeurs.

Cet esprit Patronal doit être étendu, au-delà des adhérents, à l'ensemble des entreprises. La vulgarisation de l'esprit patronal peu devenir un argument de sensibilisation et de recrutement. Le soutien à la vision du Patronat ne doit pas être dogmatique, mais idéologique. Dans ce sens, l'appartenance ou non ne doit pas être le déterminant du soutien de la cause Patronale, mais la pertinence des combats. Cette adhésion idéologique contribue également à la construction de la notoriété du Patronat.

L'importance de l'action Patronale transcende donc les seuls intérêts des adhérents pour adresser les enjeux macroéconomiques de la nation (transformation structurelle, les mutations de l'économie mondiale, le défi des infrastructures, les enjeux commerciaux avec la ZLECAF et les APE notamment, la fiscalité, le développement de la PME, etc.). Le succès de l'action Patronale contribue à l'amélioration des conditions socioéconomiques. Ce succès passe toutefois par la construction d'une notoriété suffisante pour assurer la prise en considération objective des propositions. L'efficacité de l'action Patronale interpelle certes les interlocuteurs au premier rang desquels les Pouvoir Publics. La responsabilité de l'organisation en elle-même tout comme celle des entreprises globalement ne doit pas être négligée. L'esprit se révèle donc être le fondement de l'efficacité de l'action d'un Patronat fort duquel il tire la représentativité, la légitimité et la notoriété.

Les prochains articles autour de cette réflexion permettront d'approfondir ces notions mais également de s'inspirer des cas de bonnes pratiques à travers le monde.

Bibliographie

- Bastien Dexter Oyono Minlo, 2021, Les organisations patronales et la dynamisation du Secteur Privé au Cameroun dans la perspective de la SND30. État des lieux et perspectives, Munich, GRIN Verlag, https://www.grin.com/document/1141245
- Danièle Fraboulet, https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/06/02/les-relations-du-patronat-avec-l-etat-et-la-societe-varient-selon-la-conjoncture-politique-et-les-rapports-de-force_5308648_3232.html
- GICAM, Le livre Blanc de l'économie Camerounaise, Février 2020.

Note d'information

DEGRADATION DE LA NOTE DE LA DETTE PUBLIQUE DU CAMEROUN : COMPRENDRE LA MESURE ET SES IMPLICATIONS

La nouvelle de la double dégradation de la note souveraine du Cameroun par deux des principales Agences de notation, Moody's et Standard & Poor (S&P), a ébranlé la communauté nationale des affaires, laissant transparaître une vague d'inquiétude sur les perspectives à court terme de notre économie déjà fortement affectée par les multiples crises.

Les faits

Le 27 juillet 2023 l'Agence Moody's annonçait la dégradation de deux crans de la notation d'émetteur à long terme en devises étrangères et locales du Cameroun, ainsi que la notation de sa dette senior non garantie, de B2 (hautement spéculatif) à Caa1 (risque élevé de défaut), soit cinq crans au-dessus du défaut de paiement.

Le 8 août, cette première dégradation a malheureusement été suivie par l'Agence Standard & Poor's (S&P) qui se montre encore plus pessimiste en dégradant la note de six crans cette fois-ci, de B-/B (très spéculatif) à SD/SD qui correspond à une situation de ***défaut partiel***, soit, selon l'échelle de notation de S&P, la dernière note avant le défaut de paiement.

Si l'agence a procédé quelques jours plus tard a un réajustement de sa notation a CCC+/C », premier niveau de la catégorie « extrêmement spéculatif » situé 4 crans au-dessus du défaut de paiement, la préoccupation demeure entière.

Le Cameroun se retrouve ainsi dans la catégorie des emprunteurs pour lesquels la perception du risque de non-remboursement des dettes sur le marché international des capitaux est élevé. ***Un mauvais profil emprunteur que les investisseurs sanctionnent généralement en exigeant des taux d'intérêt élevés en cas de recherche des financements sur le marché des capitaux.***

La fragilité des finances publiques en cause...

Il s'agit-là d'une situation hautement grave et préjudiciable pour notre économie qui est à la quête de financements pour soutenir son développement. La situation est encore plus inquiétante quand on sait que les causes ayant conduit à cette dégradation sont connues et ont fait l'objet d'alertes aussi bien du Patronat que des Partenaires.

... un pic inédit des dépenses de subvention aux carburants...

Courant 2022, le choix du Gouvernement de ramer à contre-courant de la tendance mondiale des prix en optant pour le maintien de la stabilité des prix de certains produits, malgré la hausse vertigineuse des coûts de production s'est traduite par une augmentation inédite des sommes affectées à la subvention à la consommation.

La subvention des prix à la pompe a ainsi atteint un pic de 900 milliards de FCFA en 2022, soit 3,4% du PIB, contre 600 milliards en 2021, dans un contexte mondial marqué par l'envolée des cours du pétrole sur les marchés internationaux.

...lenteurs dans la mise en œuvre des réformes...

A côté de cela, l'on ne peut ignorer la lenteur accusée dans l'adoption et la mise en œuvre de réformes indispensables pour l'amélioration des finances publiques. En l'occurrence, les faibles résultats de l'Administration fiscale en matière d'élargissement de l'assiette des contribuables, qui ferait non seulement accroître durablement et à moyen terme les recettes internes, mais également réduire la pression exercée sur les seules Entreprises qui payent véritablement.

...des dépenses hors budget toujours plus importantes...

On peut relever également l'accroissement exponentiel des dépenses exceptionnelles non prévues et liées à la situation sécuritaire. De même, la politique d'endettement de l'Etat soumet malheureusement les finances publiques à une énorme pression au titre du service de la dette.

Les deux Institutions fondent ainsi leurs décisions sur des retards de paiement de la dette extérieure à la fin de l'année 2022 (pour un montant total évalué au 31 décembre 2022 à ***8153 milliards FCFA)***, dont un à Deutsche Bank Spain, conséquence des tensions de la trésorerie publique.

... des signaux d'alerte émis par le FMI...

Le rapport du FMI à l'issue de la 4ème revue du PEF entre le Gouvernement et le FMI relevait déjà le non-respect de certains critères d'évaluation du programme, notamment celui en rapport avec le plafonnement de l'accumulation des arriérés de paiement sur la dette extérieure ou intérieure, ou encore la part des dépenses exécutées dans le cadre des procédures exceptionnelles sur les dépenses autorisées.

Cet échec traduisait déjà la persistance des difficultés de l'Administration à faire face au règlement de ses engagements, tant internes (règlement des marchés publics exécutés notamment), qu'externes (dette extérieure).

... mais également par le Patronat.

En effet, depuis le déclenchement du conflit russo-ukrainien, avec les conséquences sur les coûts d'approvisionnement de notre économie, le Patronat n'a eu de cesse de dénoncer le choix du Gouvernement de maintenir une politique de stabilisation artificielle des prix au détriment des Entreprises qui elles font face à un accroissement sans précédent des coûts de production. Politique qui a pour effet d'occasionner la vente à perte, du reste interdit dans notre pays, et induire la cessation d'activité des Entreprises fragiles.

Mais bien avant, dans un souci de mettre en cohérence les objectifs définis par les différentes Stratégies nationales de développement et les politiques publiques mise en œuvre, le GICAM a fait un ensemble de propositions à l'Etat restées lettres mortes, pour la définition d'une fiscalité de développement et la mise en place, notamment, d'infrastructures énergétiques et de transport, à même d'accélérer la croissance de notre pays.

Les Conséquences.

Une perte de crédibilité de la signature Cameroun...

Notre économie se retrouve dans une situation de fragilité dans sa démarche d'émission d'emprunt. La première conséquence est la baisse voire la perte de crédibilité de la signature.

Une analyse comparative révèle que le Cameroun se retrouve ainsi dans le dernier quart en ce qui concerne la notation avec un score bien loin de pays de niveau de développement comparable tels que la Côte d'ivoire ou le Sénégal.

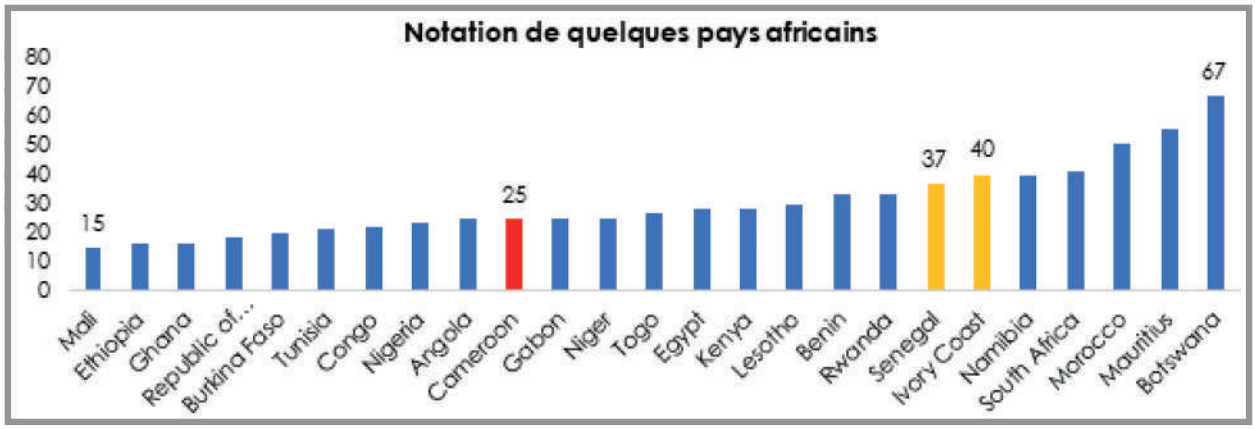

Source : données de « *trading economics* » *(https://tradingeconomics.com/country-list/rating)*

Notre pays est donc exposé à un certain nombre de risques, notamment :

- **Durcissement des conditions d'accès aux financements** : conséquence de l'information que traduit la note attribuée. En effet, en attribuant au Cameroun une note qui traduit une forte incertitude quant à la capacité d'assumer ses engagements en tant qu'émetteur, le pays devrait faire face non seulement à une plus grande réticence des principaux investisseurs/ souscripteurs potentiels mais également à un renchérissement des taux d'intérêts en raison de primes de risque plus importantes qui seront sollicitées.

- **Une pression sur les dépenses publiques** : conséquence de l'augmentation des coûts d'emprunt et la réduction de l'accès aux financements. Une part plus importante du budget devra être allouée au remboursement de la dette et au paiement des intérêts, réduisant les ressources disponibles pour d'autres secteurs prioritaires (l'éducation, la santé, les infrastructures, etc.).
- **Une révision des politiques budgétaires** : un risque de mise en place d'une politique d'austérité pour réduire la pression sur les finances publiques. Cela peut se traduire par des coupes budgétaires dans certains projets, des réductions des subventions, ou des augmentations d'impôts et des taxes pour accroître les recettes de l'Etat.

Des risques majeurs pour notre économie

Le spectre du défaut de paiement de 1983. Nous pensons que cette situation qui n'est en réalité qu'une alerte doit être suffisamment prise au sérieux et donner lieux à un élan de remise en question en urgence. En effet, nul n'est à l'abri en cas de nouvelle dégradation, et le Cameroun a déjà enregistré, selon Moody's, au moins un défaut dans son histoire, c'était en 1983.

Remise en question du plan d'investissement public et même privé. Le durcissement des conditions d'emprunt sur les marchés financiers est susceptible de limiter la disponibilité des ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan d'investissement public mais également pour ce qui concerne les investissements privés.

Risque de multiplication des défauts. Les emprunts envisagés par l'Etat visaient notamment à réduire la dette en cours. La limitation de l'accès aux financements pourrait conduire le pays dans un cycle d'accumulation importants d'arriérés.

Une politique d'austérité avec un durcissement de la politique fiscale. On est malheureusement habitué à un durcissement de la politique fiscale par l'Etat en cas de situation de tensions de trésorerie. Cette pression risque une fois encore de grossir davantage la masse de l'informel au détriment de l'élargissement de l'assiette.

Cette situation, que l'on souhaite conjoncturelle, appelle toutefois à des mesures structurelles pour y remédier. Loin d'être alarmiste, il convient tout de même de cerner l'ensemble des risques encourus afin d'apporter les réponses à même de mitiger leurs effets. C'est la démarche envisagée par le Patronat et qui formule les propositions ci-après.

Les propositions du Patronat

Dans l'urgence il est impératif de prendre des mesures pour rassurer les investisseurs quant à la fiabilité de la signature Cameroun. Ces mesures porteraient notamment sur :

- **Une communication gouvernementale** sur la question visant non seulement à démontrer la prise de la mesure de la situation par les instances competentes en charge, mais également à présenter les actions mises en œuvre face à cette dégradation ;
- **L'accélération des réformes des finances publiques** en relation notamment avec le diagnostic de la dette publique qui devrait permettre son apurement progressif, suivant un calendrier arrêté à cet effet ;
- **Le réexamen des politiques d'endettement** afin d'évaluer la pertinence de certains choix au regard des impacts sur les finances publiques ;
- **La tenue de concertations élargies avec les acteurs économiques** afin notamment d'examiner les différentes propositions du GICAM et inciter à une plus grande implication des acteurs du Secteur Privé dans le financement du développement. Ceci en s'appuyant notamment sur les modes de financement le Partenariat Public Privé ayant fait l'objet d'un récent texte.

En tout état de cause, le Patronat est disposé à se tenir aux côtés des Pouvoirs Publics pour permettre à notre pays de traverser cette difficile phase en formulant, entre autres, des propositions pour la mise en œuvre d'une économie prospère et forte.

alucam
compagnie camerounaise d'aluminium

100% ALUMINIUM

OFFRE DIVERSIFIÉE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

Lingot 16

Lingot T

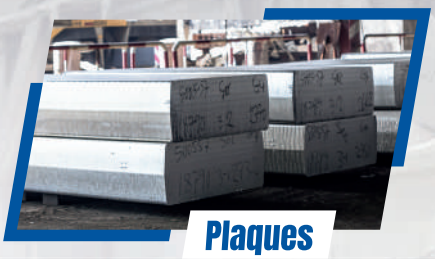
Plaques

Bobines nues

Disques

Bobines laquées

ISO 9001 BUREAU VERITAS Certification
ISO 14001 BUREAU VERITAS Certification
ISO 45001 BUREAU VERITAS Certification

Direction/Head Office : Rue Alfred Saker • **B.P. :** 1090 Douala-Cameroun • **Téléphone :** +237 233 50 30 00
Usine/Plant. B.P. : 54 Edéa-Cameroun • **Téléphone :** +237 233 50 44 00 • **www.alucam.cm**
E-mail : communication.alucam@groupealucam.com • Ventes.alucam@groupealucam.com

PREPARATION DE LA LOI DE FINANCES 2024 : LES PROPOSITIONS DU GICAM AU DGI

Par **Modeste François Essama**
Consultant juriste, OCC-GICAM

Le mardi 8 août 2023, s'est tenue dans la salle des conférences de l'hôtel Krystal Palace à Douala, une réunion de concertation entre le GICAM et la Direction Générale des Impôts (DGI) dont l'objectif était de recueillir les propositions du Secteur Privé relatives à la préparation de la Loi de finances pour l'exercice 2024.

La délégation du GICAM constituée d'une quinzaine d'entreprises était conduite par Madame Laure KENMOGNE DJOUMESSI, Présidente de la Commission fiscale, parafiscale et douanière du GICAM.

La réunion s'est principalement articulée autour (1) d'un exposé de la Présidente relatant les difficultés rencontrées par les entreprises, (2) de la réponse du Directeur Général des Impôts aux préoccupations des entreprises et (3) de la présentation des propositions du GICAM relatives à la Loi de finances pour l'exercice 2024.

1 EXPOSE DE LA PRESIDENTE RELATANT LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES ENTREPRISES

Après les propos liminaires du DGI, la Présidente a fait un état des principales difficultés fiscales remontées par les entreprises membres du GICAM et qui portent principalement sur les thématiques ci-après :

Déductibilité des pertes sur créances irrécouvrables

Le problème relevé ici est que l'article 7C du Code général des Impôts (CGI) relatif à la déductibilité fiscale des pertes sur créances irrécouvrables ne fait pas référence à l'absence de garantie réelle comme condition de la déductibilité des pertes relatives aux créances irrécouvrables, contrairement à la Circulaire d'application de la Loi de Finances pour l'exercice 2022. Cette condition constitue une barrière pour la constatation des pertes sur créances irrécouvrables adossées à des garanties réelles, lorsqu'une entreprise a épuisé toutes les voies de recouvrement forcé prévus par l'acteuniforme OHADA sur les voies d'exécution et qu'elle ne parvient pas à réaliser la garantie en raison des barrières judiciaires opposées par le débiteur pour y parvenir.

Précompte sur ventes et achats

Les difficultés soulevées à ce niveau portaient notamment sur les points ci-dessous :

- Les achats effectués par les entreprises de crédit-bail auprès des importateurs-distributeurs doivent-ils subir le précompte ? (Ces entreprises sont des prestataires de services et non des détaillants) ;
- Les importateurs-distributeurs doivent-ils appliquer le précompte uniquement sur leurs ventes de biens importés ou également sur les ventes de biens acquis localement ?
- Le précompte s'applique-t-il aux ventes et dotations au profit de leur personnel par les industriels ?
- Pour le cas des achats effectués par les industriels pour les besoins de leur exploitation qui demeurent exclus du précompte, que faut-il entendre par « besoins de leur exploitation » ?

Dispenses de retenue à la source pour les entreprises en crédit structurel de TVA

La question qui a été posée ici est celle de savoir si les entreprises ont déjà en pratique pu bénéficier des dispositions de l'article 149-2 alinéa 3 du CGI, qui autorise le Ministre des Finances à accorder une dispense de retenue à la source aux entreprises potentiellement en crédit structurel de TVA.

Taxe sur les Transferts d'Argent (TTA)

Portées par les entreprises réalisant les transferts électroniques de fonds, les préoccupations des entreprises se rapportaient principalement aux points suivants :

- Quel est le sort fiscal des transactions non visées dans les exclusions de la Circulaire de la LF 2022 ?
- Le plafonnement de la TTA au montant de la commission applicable aux transferts postaux ne crée-t-il pas une iniquité avec les entreprises opérant dans ce secteur qui ne bénéficient pas de cette mesure ?
- Certaines entreprises qui considèrent qu'elles réalisent des opérations de transferts postaux n'ont pas été visées par la Circulaire de la LF 2022 et s'interrogent sur leur statut.

Non automaticité du sursis de paiement et des remises gracieuses

Les articles L121 et L145 du CGI prévoient respectivement que le sursis de paiement et les remises gracieuses de pénalités sont délivrées de manière informatique en ligne. Toutefois, ces dispositions ne sont pas opérationnelles à ce jour.

Difficultés liées au paramétrage du système informatique ayant une conséquence sur l'Attestation de Non Redevance

Les problèmes relevés ici sont relatifs au fait que :

- Dès qu'un Avis de Mise en Recouvrement (AMR) est inscrit dans l'état des dettes en ligne il n'est pas possible pour un contribuable dont l'Attestation de Non Redevance (ANR) est expiré de le renouveler alors qu'au regard de la loi, l'ANR doit encore lui être délivré avant l'expiration du délai pour payer la dette ;
- En l'état actuel des choses, les sursis délivrés de manière manuscrite mentionnent une durée d'un mois. En pratique les ANR délivrés sur cette base doivent être renouvelés au terme de cette durée alors que le délai de saisine de l'autorité supérieure est encore en cours

2 REPONSES DU DGI A CERTAINES DES PREOCCUPATIONS DES ENTREPRISES

Le DGI a indiqué avoir pris bonne note des difficultés remontées par les entreprises et entend les considérer attentivement dans le cadre de la préparation de la Loi de finances pour l'exercice 2024. Il a néanmoins apporté un début de réponse à certaines des préoccupations des entreprises tel qu'indiqué ci-dessous :

Déductibilité des pertes sur créances irrécouvrables : Il y aura un arrimage entre les dispositions de la Circulaire LF 2024 et celles de la LF 2024 sur ce sujet.

Dispenses de retenue à la source pour les entreprises en crédit structurel de TVA : Il s'agit d'une prérogative qui relève exclusivement du Ministre des Finances et c'est lui qui juge de l'opportunité d'accorder ou non cette dispense. Il l'aurait néanmoins déjà accordé à deux reprises.

Taxe sur les Transferts d'Argent : Une séance de travail doit être organisée entre la DGI et les entreprises de transfert électronique de fonds afin d'examiner les options alternatives (par exemple taxe assise désormais sur le montant de la commission et non sur le montant du transfert, assortie d'une hausse du taux de la taxe ; ou encore plafonnement du montant de la taxe).

Non automaticité du sursis de paiement et des remises gracieuses et difficultés liées la délivrance de l'Attestation de Non Redevance : Il s'agit d'un souci de paramétrage du système informatique. La DGI va s'atteler à remédier au problème en procédant aux développements nécessaires dans Harmony 1 ou Harmony 2.

3 PRESENTATION DES PROPOSITIONS DU GICAM RELATIVES A LA LOI DE FINANCES POUR L'EXERCICE 2024

Suite à la première phase d'échanges portant sur les difficultés fiscales rencontrées par les entreprises, la Présidente a fait état des propositions du GICAM dans l'élaboration de la Loi de finances pour l'exercice 2024. Suivant le canevas préconisé par la DGI, ces propositions sont articulées respectivement autour des thématiques ci-après :

Mesures d'élargissement de l'assiette fiscale

Les propositions du GICAM ont porté sur :

- Une appréhension plus large de la taxe foncière et de l'Impôt sur les Revenus Fonciers ;
- La révision de la Loi d'avril 2013 sur l'incitation à l'investissement ;
- La mise en œuvre des dispositions sur la facture normalisée ;
- La révision du système d'imposition du

revenu.

Mesures de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale

Il s'agit principalement de la mise en œuvre des dispositions de l'article L33 ter du CGI sur l'accord préalable en matière de prix de transfert ainsi que des dispositions sur la facture normalisée.

Mesures de promotion socio-économique

Les mesures ci-dessous ont été préconisées :

- Alignement du taux de la tranche supérieure de l'IRPP à celui de l'Impôt sur les Sociétés des PME ;
- Exonération de la TVA sur les primes d'assurance vie et maladie souscrites par les personnes morales du régime simplifié et les personnes physiques ;
- Exonération de la TVA sur la farine et le son de maïs ;
- Exonération de la TVA sur les opérations portuaires facturées par le PAD ;
- Révision des droits d'enregistrement sur les baux d'immeubles.

Mesures d'amélioration du climat des affaires

Le climat des affaires pourrait être amélioré si les mesures ci-dessous sont adoptées :

- Extension des cas d'admission d'office au régime du réel des entreprises nouvelles ou sans chiffre d'affaires (prise en compte du montant du capital social, de l'existence d'un marché signé avec l'Etat à hauteur d'un certain montant notamment) ;
- Exonération d'IS et d'IRCM des intérêts des obligations émises par les autres Etats de la CEMAC au travers de la BVMAC ;
- Réduction des taux de la Taxe Spéciale sur le Revenu ;
- Introduction de l'option pour la déclaration de la TVA à la facturation par les prestataires de services ;
- Assouplissement des conditions de transfert des crédits de TVA en cas de restructuration ;
- Renforcement de la neutralité de la TVA sur les revenus des obligations émises par l'Etat ;
- Suppression des droits d'accises spécifiques sur les emballages non retournables ;
- Octroi d'avantages particuliers aux entreprises habilitées à collecter les acomptes d'impôt sur les revenus et la TVA pour le compte de l'Etat ;
- Révision des modalités de calcul de la Taxe sur les Transferts d'Argent ;
- Révision des règles de déductibilité fiscale des charges liées aux avaries et casses dans le secteur brassicole ;
- Mise en place d'un mécanisme de neutralisation de la TVA pour les professionnels du financement par leasing d'équipements exonérés de TVA ;
- L'alignement de la durée d'amortissement fiscal des biens en crédit-bail sur la durée du contrat de financement locatif.

Mesures d'amélioration de la sécurité juridique des contribuables et de l'équité fiscale

Les propositions ci-après ont été formulées dans ce sens :

- Réaménagement des modalités de délivrance de l'Attestation de Non Redevance ;
- Modifications des conditions d'accès au contentieux fiscal.

Mesures de promotion du civisme fiscal

Le civisme fiscal pourrait être amélioré notamment si les mesures ci-dessous étaient adoptées :

- Mise en place d'une communication plus accentuée sur l'impôt ;
- Adoption de mesures incitatives spécifiques pour les entreprises nouvellement enregistrées dans un Centre des impôts.

Après avoir remercié le GICAM pour ces riches propositions, le DGI a rassuré qu'il leur accordera la plus grande attention. Les sujets à l'ordre du jour ayant été épuisés, le DGI a remercié l'assistance et levé la séance à 13h 20mn.

NEWTELNET

OÙ QUE VOUS SOYEZ | APPORTE UNE SOLUTION POUR VOUS AIDER À RELEVER VOS DÉFIS | NEWTELNET

CONNECT SERVICES
- Liaisons internationales protégées
- Connectivité IP : Dual Last Miles (Fibre optique et faisceau herztien)
- Services IP : Ethernet, LS MPLS, VPN

SECURITY SERVICES
- MSSP : Security as a service

EDGE SERVICES
- NEWTELNET SD – WAN

NOS SOLUTIONS

VIVEZ L'EXPÉRIENCE

UNBREAKABLE INTERNET SOLUTIONS

+237 693 600 243
contact@newtelnet.net
NewtelnetNet

apave

Inspection & Assistance Technique

1 INSPECTION - EXPLOITATION

- ▶Electricité
- ▶CND
- ▶Levage
- ▶Pression

• Contrôler la conformité de vos installations techniques, de vos équipements et des procédés au regard des règlementations et des référentiels en vigueur (initial ou périodique, réglementaire ou non).

- Installations électriques
- Thermographie infrarouge électrique
- Analyse de réseau luminaire
- Etude arc flash
- Contrôle de soudures par radiographie, ultrasons, ressuage, magnétoscopie...
- Qualification des soudeurs
- Qualification des modes opératoires des soudage
- Inspection des tuyauteries et des réservoirs de stockage
- Équipements mécaniques et de levage
- Réseaux énergies et fluides
- Équipements sous pression

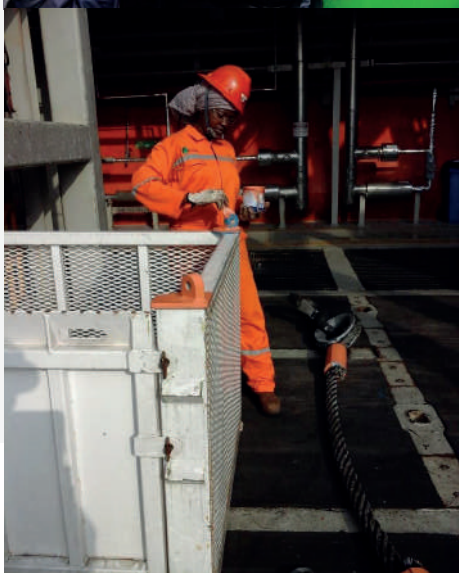

▶ Inspection CND Barrage hydroélectrique de Nachtigal

▶ Inspection Electrique de toutes les stations Total du Cameroun

Nous contacter:
Douala : 593 Christian Tobie KOUOH Rue triestrie Bonanjo B.P 438 Tél: 00237 699 89 09 29
Yaoundé : Immeuble ALLIANZ 2eme étage face à la maison de la Radio Tél: 00237 698 48 18 53

Chanas Assurances S.A.

Le risque maîtrisé, l'avenir assuré

Chanas vous facilite la tâche !

De chez vous, souscrivez à votre assurance auto en ligne en 2Minutes

Scanne Moi
bit.ly/chnscm

Payez par Mobile Money

Votre attestation est Livrée GRATUITEMENT

Chanas Assurances S.A

chanasassurances.com/souscription/

659900000

FACILITE DE GARANTIE DE L'ETAT AUX ENTREPRISES : LE MINFI AU GICAM POUR PRESENTER LE DISPOSITIF

Par **Serge Alain Lonang**
Chef du département économie et d'intelligence économique a.i, GICAM

Les locaux du GICAM à Douala ont servi de cadre, ce mercredi 13 septembre 2023, à une importante rencontre entre le secteur privé et le Ministère des Finances, dont la délégation était conduite par son Secrétaire Général. L'objectif central de cette rencontre était la présentation aux entreprises des contours de la convention mettant en place la garantie de l'Etat aux entreprises, signée le mercredi 16 août 2023, entre l'Etat du Cameroun d'une part et les établissements de crédit d'autre part.

Du mot de bienvenue de Madame Aline Valérie MBONO, Directrice Exécutive du GICAM, ressort d'une part l'expression de la satisfaction de la communauté des affaires à l'annonce de la signature de cette convention qui, marque l'opérationnalisation effective de cette facilité attendue de longue date par les entreprises et surtout les PME ; et d'autre part l'agenda des travaux de la journée en 3 points :

- Le mot introductif du président du GICAM ;
- La présentation du dispositif par les interventions successives des représentants de l'APECAM et du Ministère des Finances ; et
- La phase d'échanges.

1. Mot introductif du Président du GICAM : Appréciant à sa juste valeur l'acte posé par le Gouvernement à travers le Ministre des Finances, Monsieur Célestin TAWAMBA, Président du GICAM, a présenté en son nom et celui des Entreprises, les remerciements du monde des affaires.

En effet, rappelle le Président, la question du difficile accès au financement pour les Entreprises camerounaises est l'une des contraintes les plus régulièrement exprimées par les Entreprises dans le cadre notamment des enquêtes de conjonctures du Groupement. Malgré le poids socioéconomique des PMEs dans notre environnement, ces difficultés de financement sont encore plus criardes pour elles. Les PMEs représentent en effet plus de 90% du tissu économique et créent près de 60% des emplois. L'incapacité structurelle de ce type d'entreprises à répondre à l'exigence du système bancaire en termes de fourniture de garanties pour l'octroi de crédits constitue donc une problématique majeure qui doit être urgemment adressée.

Cette rencontre est donc l'opportunité d'obtenir des clarifications sur les modalités pratiques suivant lesquelles les Entreprises peuvent bénéficier de ce dispositif, tout en souhaitant qu'elles soient suffisamment simplifiées et accessibles.

Enfin, la mise en place de ce dispositif, loin d'être une fin en soit, devrait amorcer une

dynamique nouvelle s'agissant des montants des crédits accordés au profit des Entreprises par les établissements de crédit. Cela passe notamment par la réduction de l'asymétrie d'information entre banques et clients. Des assurances ont été données dans le sens de l'implication du GICAM à assurer un suivi attentif de la mise en œuvre de cette facilité pour en garantir un impact majeur sur les Entreprises et l'économie.

2. Présentation de la Facilité

Des mots de Monsieur Pierre KAM, Secrétaire Général de l'APECCAM, il ressort une satisfaction des acteurs financiers pour l'aboutissement du processus ayant conduit à la signature de la convention, précédée par la mise en place du dispositif juridique et institutionnel nécessaire pour sa mise en œuvre. Il s'agit notamment de la signature le 17 juillet 2023, de l'arrêté fixant les conditions et les modalités de fonctionnement de la garantie, ainsi que d'un ensemble de dispositions prises par le MINFI pour s'assurer de la fluidité du traitement des dossiers tant au niveau des établissements de crédit que des services techniques du MINFI.

La réduction du taux de sinistralité est présentée comme l'une des conditions majeures de succès de l'initiative. Ce taux est évalué à 13,9% en moyenne, et à 20% pour les PME. Son impact sur le crédit se traduit par l'exigence de primes de risque et de taux d'intérêt plus élevés par les établissements de crédit. ***Une meilleure prise en compte des facteurs de risques dans le montage des business plan*** contribuerait à améliorer la qualité des projets soumis aux demandes de financement et donc à réduire le taux de sinistralité, ce qui permettra en retour de réduire les appels au fonds de garantie et d'en assurer l'accès à un plus grand nombre d'entreprises. Les PME ont donc été appelées à se faire mieux accompagner dans ce processus par les professionnels.

Les détails techniques de la mise en œuvre de l'initiative ont été exposés par Monsieur Didier Edoa SG et Monsieur ABOUEM, Conseiller technique au Ministère des Finances.

Rappel du contexte

Monsieur ABOUEM, Conseiller technique, a présenté un certain nombre de statistiques qui révèlent la fragilité de notre politique budgétaire dont les recettes sont fortement dépendantes de l'extérieur et qui a été durement impactée par les récentes crises sanitaires et sécuritaires mondiales. Le ralentissement subi par notre économie s'est traduit par une contraction de la richesse et donc de l'assiette fiscale, remettant en question les objectifs de notre stratégie de croissance.

La solution structurelle du Gouvernement est donc la densification de notre tissu économique par la création de la richesse, laquelle devrait permettre une plus grande autonomie des finances publiques qui se retrouvent aujourd'hui, fortement dépendantes de ressources extérieures (appuis budgétaires, endettement, etc.).

Objectifs du dispositif

La mise en œuvre du dispositif s'inscrit dans la démarche globale du Gouvernement de doper la croissance de l'économie au travers de l'amélioration du financement des Entreprises, via la levée progressive des contraintes liées à la disponibilité des garanties par les porteurs de projets. Cinq objectifs spécifiques ont ainsi été déclinés :

- Lever les principales contraintes grevant la qualité et le niveau de crédit aux Entreprises et particulièrement aux PME ;
- Contenir les effets des chocs multiples et relancer l'économie par un soutien plus important au secteur productif ;
- Engager une politique plus volontariste afin de réaliser la politique d'import-substitution ;
- Améliorer la résilience économique et financière des entreprises publiques et privés ; et
- *In fine*, retrouver un sentier de croissance compatible avec nos objectifs de développement.

Ce soutien à l'accès au crédit bancaire devrait permettre d'accélérer l'octroi des prêts aux Entreprises et particulièrement aux PME , avec pour effet de relancer le crédit à l'économie et l'investissement privé dans les filières identifiées comme prioritaires par la SND30. Il devrait également permettre un accès plus aisé au financement bancaire pour des secteurs hautement risqués mais fondamentaux dans la stratégie de développement de l'économie, en l'occurrence les secteurs de l'agriculture et de l'élevage.

Dispositif institutionnel et opérationnel

Le représentant du MINFI a rappelé que le dispositif de garantie actuel a pris en compte les imperfections qui avaient conduit à l'échec de la première tentative d'implémentation de la garantie de l'Etat en 2021. Son opérationnalisation est donc marquée par la signature d'un accord cadre avec les deux associations représentatives du secteur financier (APECCAM et ANEMCAM) ainsi que de la convention avec diverses institutions bancaires et de microfinance.

De l'enveloppe de 200 milliards mobilisée, 70% (soit 140 milliards) sera réservée à la garantie des crédits octroyés aux Entreprises du Secteur Privé (qui devront être de droit camerounais avec des capitaux majoritairement détenus par des camerounais), tandis que 30% (soit 60 milliards) est réservée aux entreprises et établissements publics. Egalement, la garantie sera accordée à hauteur de 30% pour les grandes entreprises et 70% pour les PME.

Un certain nombre de facilités ont été octroyées aux entreprises situées dans les zones économiquement sinistrées, lesquelles pourront bénéficier d'un taux de couverture allant jusqu'à 60% pour les grandes entreprises et 80% pour les PME.

Les conditions d'éligibilité mettent un accent sur la préférence nationale, le dispositif étant exclusivement réservé aux projets à capitaux majoritairement nationaux, ainsi que sur la stabilité financière des entreprises bénéficiaires.

S'agissant de la procédure de demande, le Gouvernement a laissé le soin aux établissements de crédit de recevoir et d'analyser les demandes de crédit suivant les processus usuels d'analyse des dossiers de crédit. Ce n'est donc qu'après la validation des dossiers par les établissements de crédit que ceux-ci seront transmis successivement au Comité Technique du Ministère des Finances, au Comité National de la Dette Publique et enfin au Ministre des Finances pour l'octroi du Certificat de garantie qui matérialisera l'engagement de garantie de l'Etat.

Encadré : Schéma opérationnel d'octroi de la garantie

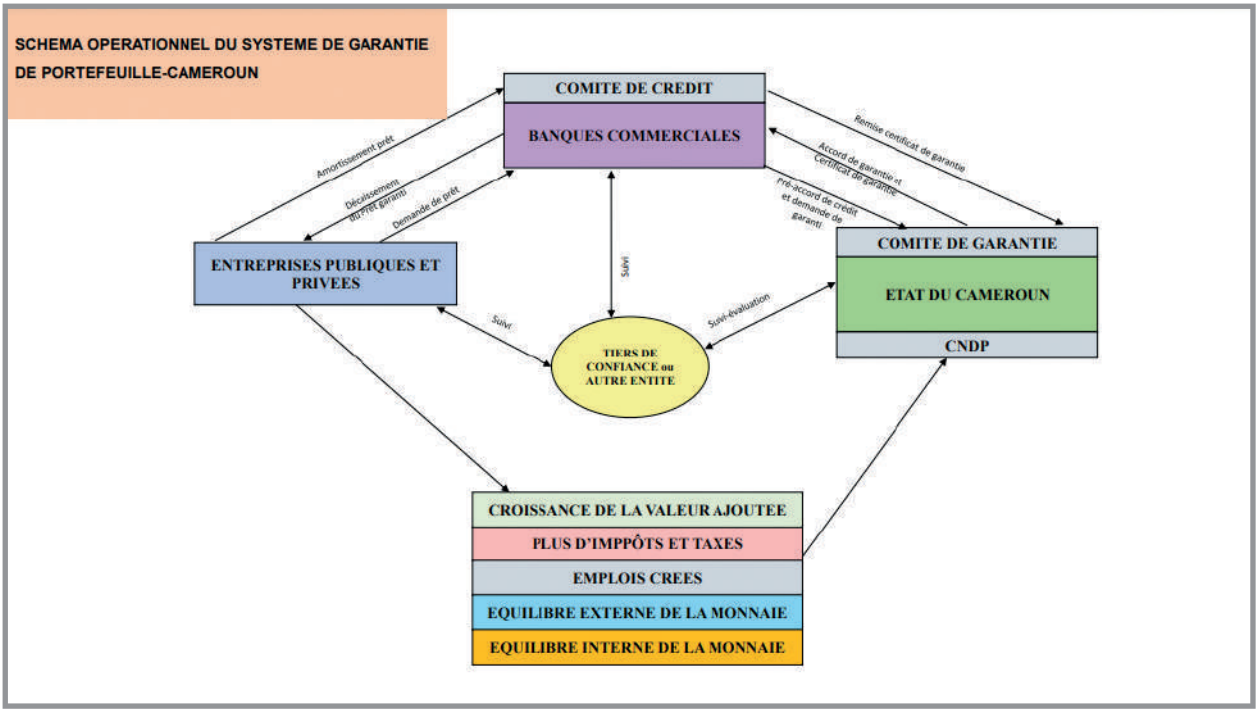

En guise de conclusion à sa présentation, le représentant du MINFI a souhaité, à l'image du Président du GICAM, une implication soutenue des banques et microfinances pour que ce dispositif produise un effet multiplicateur sur le montant des crédits octroyés aux Entreprises.

3. Phase des échanges

Troisième articulation majeure de la journée, a été l'opportunité pour les Entreprises de poser leurs préoccupations aux représentants du MINFI et de l'APECAM. Le Président du GICAM,

modérateur de l'instant, a profité d'emblée pour relever les préoccupations ci-après :

- Le délai de 3 mois restant pour la formulation des demandes de couverture est court au regard des exigences de qualité des projets. Malgré les assurances données par le MINFI, il serait souhaitable de considérer l'exercice 2024 comme date de démarrage effectif de ce dispositif ;
- Le besoin de transparence de la part des établissements de crédit dans l'analyse des dossiers de demande soumis par leurs clients ;
- Le caractère innovant du dispositif et donc la nécessité d'éprouver et d'améliorer continuellement le processus d'obtention du Certificat de garantie.

Les réponses apportées à ces différentes préoccupations par les représentants du MINFI et de l'APECAM ont donné des précisions supplémentaires notamment sur :

- Les innovations du dispositif de garantie en comparaison aux initiatives passées de mise en place de fonds de garantie (notamment le FOGAPE) ; et
- La minimisation du coût de crédit avec notamment l'engagement de l'Etat de supporter les coûts liés à la mobilisation de la garantie.

Au terme des échanges le Président du GICAM a vivement remercié le Gouvernement pour ce dispositif innovant et a indiqué qu'il est maintenant question de l'éprouver pour éventuellement l'ajuster afin d'en garantir l'efficacité.

Les travaux ont été clôturés par les mots du Secrétaire Général du MINFI qui a une fois de plus salué l'organisation de cette rencontre, qui s'inscrit dans la volonté du MINFI de vulgariser le dispositif de garantie de l'Etat auprès des Entreprises.

L'ensemble des acteurs a donc été invité à apporter leur contribution pour le plein succès de cette initiative innovante dont les résultats permettront de nourrir le plaidoyer en vue d'une pérennisation du dispositif.

PREMIER
PROJECTS

FAITES BOUGER LES CHOSES

Nos actions sociales au Cameroun

editec

contactrjc@premierbet.com

RJC S.A. LA ROYALE DES JEUX DU CAMEROUN

NOTRE COEUR DE METIER

Conception et Commercialisation de:

- ☑ Paris Sportifs → **Premier Bet**
- ☑ Jeux de Loterie → **Premier Loto**
- ☑ Jeux Virtuels → **Premier Vegas**

NOTRE IMPLANTATION

- + de **4 000 Agents** partenaires,
- + de **200 Franchises,**
- + de **50 Centres** de jeux,
- + de **700 Employés** permanents.

NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

L'**Action Sociale** de la **R.J.C** en chiffres c'est 228 projets réalisés

59 *Pour la jeunesse et l'éducation*

21 *Dans le domaine sportif*

48 *Dans le domaine de la santé*

05 *Pour l'épanouissement culturel*

20 *Approvisionnements en eau potable*

75 *Pour le soutien communautaire*

FRANCE 24

LA CHAÎNE D'INFORMATION N°1 EN AFRIQUE

COMMUNIQUEZ A PETIT PRIX

DIFFUSION DE SPOTS PUBLICITAIRES & BRAND CONTENT

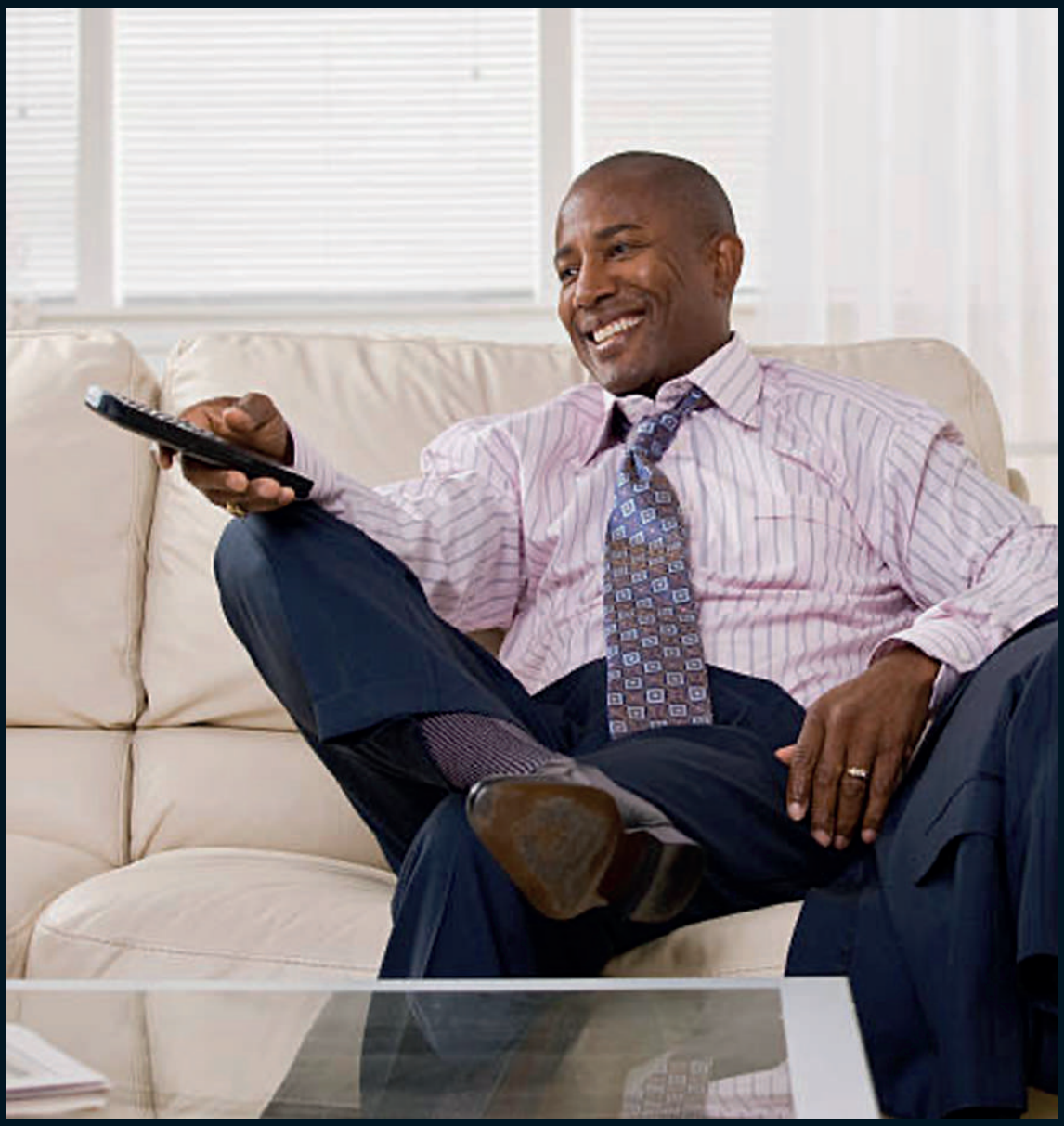

CANAL+ ADVERTISING

CANALPLUSADVERTISINGCMR@CANAL-PLUS.COM

DECOUVREZ NOS OFFRES SUR WWW.CANALPLUSADVERTISING.COM
OU APPELEZ-NOUS AU +237 691 64 56 99 / 697 03 72 37

**Source : N°1 en part d'audience (Kantar-Africascope Urban) et en chiffre d'affaires (Omédia)*

2ème trimestre 2023

DES COÛTS DE PRODUCTION TOUJOURS IMPORTANTS QUI COMPROMETTENT L'AMELIORATION DE LA RENTABILITE

EN RÉSUMÉ

Le 2ème trimestre 2023 s'est achevé avec, au niveau de la majorité des Entreprises, un recul du résultat et du chiffre d'affaires, parallèlement à un recul de la production et des volumes vendus. C'est près de 8 Entreprises sur 10 qui déclarent avoir soit maintenu ou réduit le niveau de production. Cette baisse résulterait d'une baisse de la demande globale. La part des Entreprises pour lesquelles la demande est une force connait une légère baisse de 68% à 65% tandis que celle des Entreprises pour lesquelles l'insuffisance de la demande connait une évolution s'accroit de 8,5 points sur la modalité faiblesse «très importante».

Les coûts d'approvisionnement et de production continuent d'être en hausse dans la majorité des unités. Au-delà des causes externes, les hausses des coûts de l'énergie en interne ont continué.

La perception d'un résultat qui baisse reste dominante même si on note tout de même que la part des Entreprises qui portent cette baisse se réduit continuellement.

D'un point de vue sectoriel, les banques et assurances restent celles qui affichent des performances positives.

Les principales contraintes sont encore principalement d'ordre infrastructurel avec les routes en tête (82,1%), l'électricité (73,5%). La seconde faiblesse relevée est liée à la concurrence déloyale (78,7%) le coût des matières premières (%) et le change, (74%).

LES CINQ CHIFFRES CLES DE LA CONJONCTURE AU 2ÈME TRIMESTRE 2023

9%	Ratio des chefs d'entreprises qui notent une baisse des coûts de production contre 47,4% qui relèvent une hausse.
32,7%	Incidence de la hausse du résultat net, une amélioration de 5,3 points en rythme trimestriel.
41,7%	Incidence de la baisse du résultat net dans les industries agroalimentaires, en hausse de 10 points.
68%	Incidence de la hausse du résultat net pour les banques et assurances.
81,9%	Ratio des chefs d'entreprises pour lesquels la mauvaise qualité du réseau routier est une faiblesse majeure.

SUMMARY

The 2nd quarter of 2023 ended with, for the majority of companies, a decline in profit and turnover, alongside a decline in production and volumes sold. Nearly 8 out of 10 companies say they have either maintained or reduced the level of production. This drop would result from a drop in overall demand. The share of companies for which demand is a strength experiences a slight drop from 68% to 65%, while that of companies for which insufficient demand is experiencing an evolution increases by 8.5 points in the weakness category very important.»

Supply and production costs continue to rise in the majority of units. Beyond external causes, increases in internal energy costs have continued.

The perception of a falling result remains dominant even if we still note that the share of companies carrying this drop is continually reduced.

From a sectoral point of view, banks and insurance companies remain those posting positive performances.

The main constraints are still mainly infrastructural with roads in the lead (82.1%), electricity (73.5%). The second weakness noted is linked to unfair competition (78.7%), the cost of raw materials (%) and foreign exchange (74%).

THE FIVE KEY FIGURES FOR THE ECONOMIC CONDITION IN THE 2ND QUARTER 2023

9%	Ratio of business leaders who note a drop in production costs compared to 47.4% who note an increase
32,7%	Percentage in favor of the increase in net profit, an improvement of 5.3 points quarterly.
41,7%	Percentage in favor of the drop in net profit in the agri-food industries, up 10 points.
68%	Impact of the increase in net profit for banks and insurance companies.
81,9%	Ratio of business leaders for whom the poor quality of the road network is a major weakness.

1. Tonalité des Entreprises au 2ème trimestre 2023 : La rentabilité s'améliore mais est frenée par des coûts de production toujours élevés

1.1 Dynamique globale des indicateurs de performance des Entreprises : la dynamique des coûts reste défavorable à la rentabilité

Au 2ème trimestre 2023, la dynamique globale des indicateurs de performance suivis, révèle une détérioration, qui se traduit par des soldes d'opinions défavorables en ce qui concerne la situation de trésorerie (-13,5 points), les ventes (-10 points), la production (-10,8), le résultat (-1,2p) et les coûts de production (+38,7).

Figure 1 : Soldes d'opinions sur la tendance des principaux indicateurs de performance

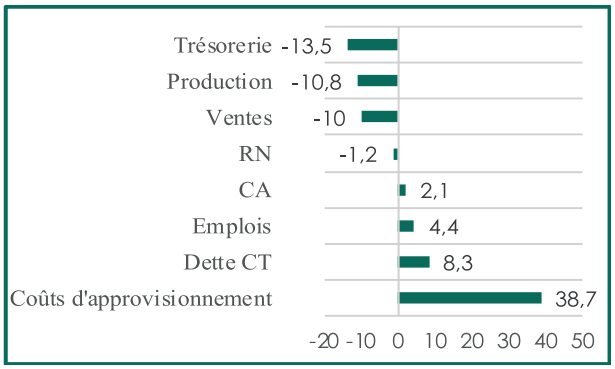

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

Les opinions exprimées par les chefs d'entreprises traduisent une stabilité dû résultat net et du chiffre d'affaires à l'issue du 2ème trimestre comparativement au trimestre précédent. Un recours plus important à l'endettement de court terme et un solde positif sur les effectifs traduit également dans une certaine mesure l'existence d'opportunités valorisées par les acteurs.

Volumes de ventes : *détérioration de 10 points du solde d'opinion.*

La part des chefs d'entreprises qui expriment la baisse de leur vente connait une nouvelle augmentation au deuxième trimestre au point de supplanter la part des avis positifs et d'induire un solde d'opinion négatif qui passe donc de 5,9 points au premier trimestre à -10 points au second. La détérioration est également effective en comparaison du 2ème trimestre de l'année précédente où le solde d'opinion de -0,9 point traduisait une stabilité des volumes vendus.

Figure 2 : Perceptions de la tendance des ventes

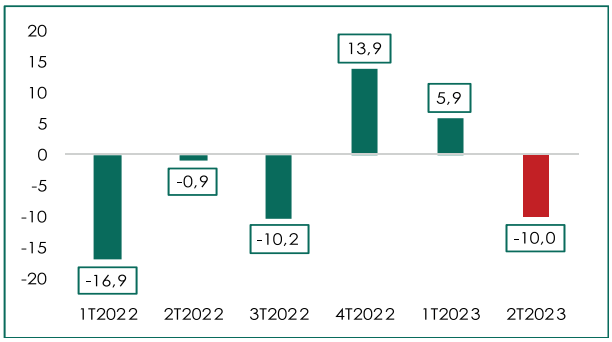

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

Les entreprises relevant des industries expliquent principalement cette baisse des volumes vendus. Celles de l'agroalimentaire affichent des soldes d'opinions sur la dynamique des ventes de -30,7 points pour l'agroalimentaire et -40 point pour la métallurgie.

Figure 3 : Evolution du SO sur les ventes dans quelques secteurs

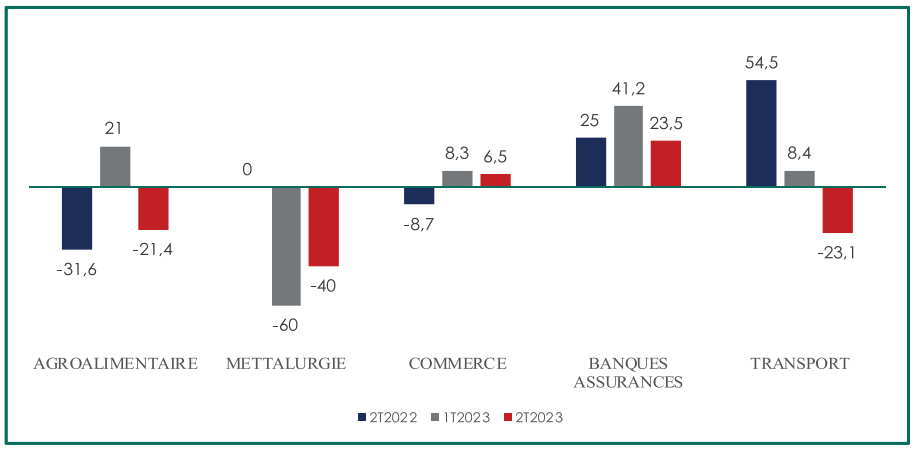

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

Les secteurs financiers et du commerce montrent une amélioration en rythme annuel même si on note une baisse en rythme trimes, triel. La part des Entreprises qui connaissent une augmentation des volumes de vente ou des services offerts est en hausse par rapport à la même période en 2022.

Chiffre d'affaires, une stabilité qui masque la détérioration.

Au 2ème trimestre, le chiffre d'affaires tend à demeurer stable pour une majorité d'entreprises, le solde d'opinion étant certes positif mais relativement faible (+2,1 p). Il connait une dégradation d'une dizaine de points en rythme trimestriel et de 4,4 en rythme annuel (fig4.).

A l'exception du secteur financier, la tendance générale est baissière, principalement dans les industries qui affichent un solde d'opinion de -15,4p dans les industries agroalimentaires et -40p pour les industries métallurgiques. Au-delà des conditions d'approvisionnement mondial, la hausse des coûts liée à l'énergie pourrait contribuer à justifier la tendance dans les industries.

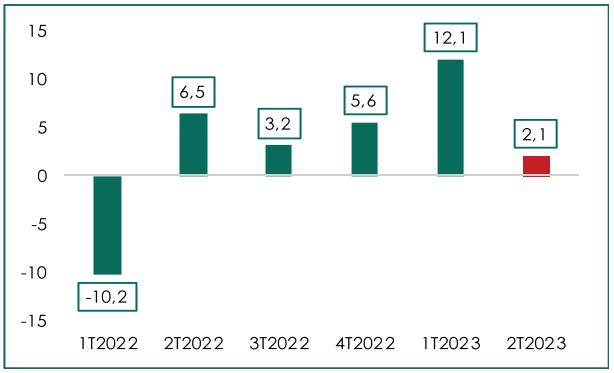

Figure 4: Evolution du solde d'opinion de la tendance du chiffre d'affaires

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

À cela il faudrait ajouter concernant le transport, une perte des parts de marché avec la présence de plus en plus forte des nouveaux opérateurs sur ces marchés (les armateurs) mais également la hausse des prix des produits pétroliers.

Figure 5 : Evolution du SO sur le chiffre d'affaires suivant les principaux secteurs d'activité

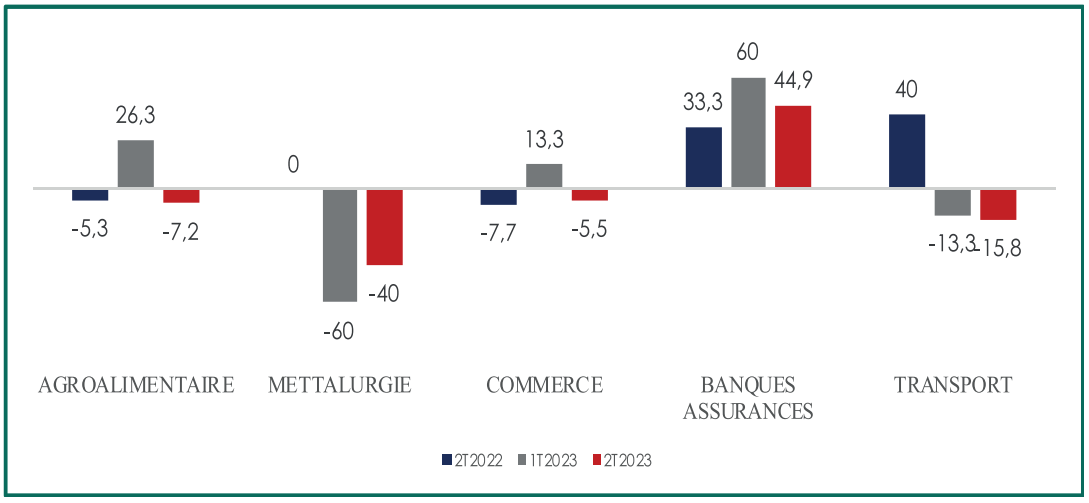

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

Les coûts de production/d'approvisionnement *restent une préoccupation majeure.*

Si depuis le 3ème trimestre 2022, on observe une baisse graduelle de la part des Entreprises faisant face à la hausse des coûts de production, cette part affiche une nouvelle hausse au 2ème trimestre 2023 avec un solde d'opinion qui progresse de près de 5 p par rapport au trimestre précédent pour se situer à 39,1.

la tendance est principalement exprimée dans les entreprises du secteur de la métallurgie qui font face à un accès toujours plus difficile à la matière première.

Figure 6: Perception de la tendance des coûts de

production et d'approvisionnement

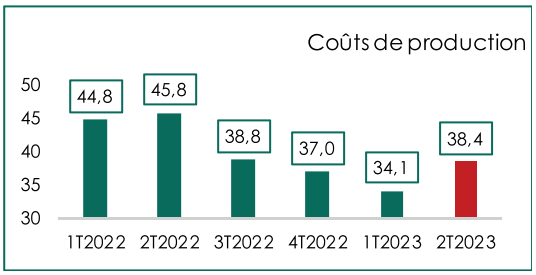

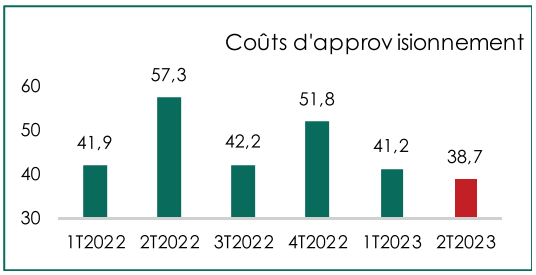

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

Résultat Net : *continue de montrer des signes d'amélioration.*

On continue d'observer la baisse tendancielle de la part d'entreprises qui connaissent une dégradation du résultat, tendance perceptible depuis le 2ème trimestre 2022. Même si le solde d'opinion demeure négatif, il gagne 8,6 points entre le 1er et le 2ème trimestre.

Figure 7: Perception de la tendance du résultat

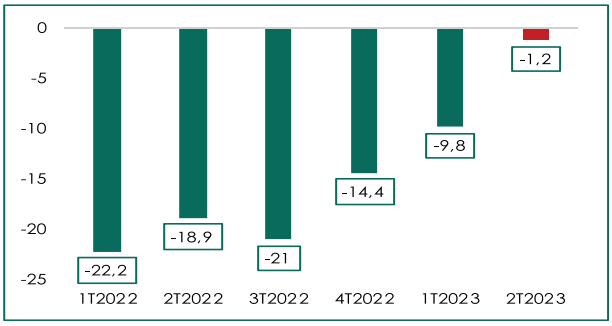

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

Seules les secteurs banques et assurances affichent un solde d'opinion positif (+60) tandis que les industries agroalimentaires (-16,7) et métallurgiques (- 40) demeurent les segments les moins performants.

Trésorerie : toujours en baisse

On observe que le solde d'opinion qui affichait une évolution positive depuis le 3ème trimestre 2022 s'est à nouveau dégradé. Il perd près de 5,7 points entre le 1er et le second trimestre 2023. Cette baisse était seulement de 2 points environ entre le 1er et 2ème trimestre 2022.

Figure 8: Evolution du solde d'opinion sur la trésorerie

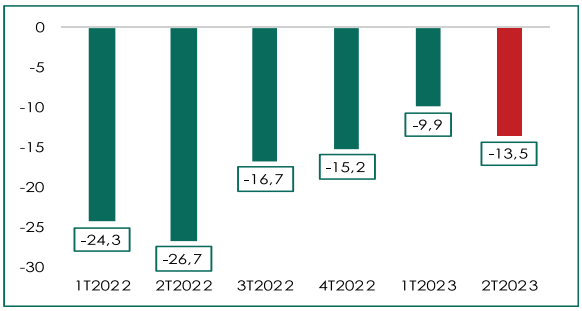

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

Fait majeur ce trimestre, même les Entreprises du secteur financier expriment majoritairement une dégradation de la situation de trésorerie.

Figure 9 : SO sur la situation de trésorerie dans les principaux secteurs

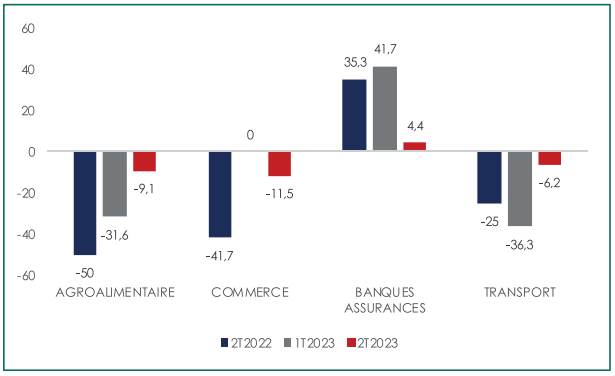

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

Effectifs employés :

Avec un solde d'opinion qui demeure positif malgré un recul prévisible, la dynamique des effectifs indique toujours une tendance au maintien de la stabilité du travail comme facteur de production.

Figure 10 : Evolution du solde d'opinion sur les effectifs employés

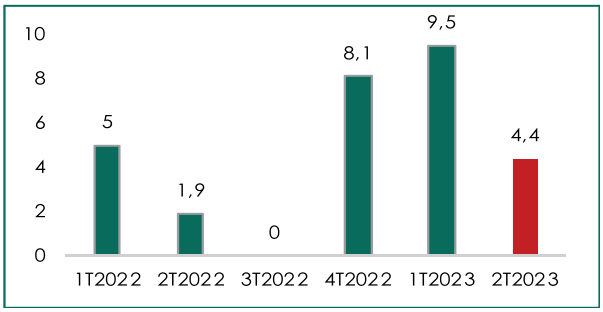

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

Les Entreprises relevant des secteurs de la finance ainsi que des agro-industries sont celles pour lesquelles le ratio des Entreprises favorables à la hausse des effectifs est le plus important avec des soldes d'opinions respectifs de +34,8 et +36,4.

1.2 Performance suivant la taille : les petites entreprises sont celles qui affichent les moins bonnes performances

Le solde d'opinion sur le chiffre d'affaires ou le résultat montre que la catégorie des petites entreprises est celle qui présente des tendances négatives de la dynamique à contrario des grandes et moyennes entreprises.

Figure 11 : SO des principaux indicateurs de performance suivant la taille des entreprises

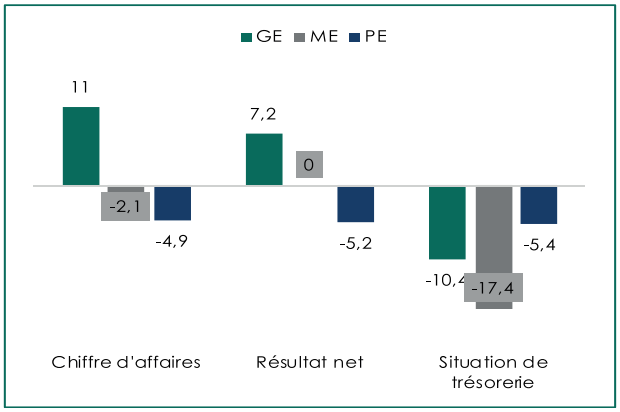

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

Ainsi, **les petites entreprises** affichent un solde d'opinions négatif de l'ordre de 5 points sur la dynamique du chiffre d'affaires ou du résultat. Par ailleurs la dégradation s'observe aussi bien en rythme trimestriel qu'annuel. Ce qui signifie que les chefs d'entreprises appréhendent la situation actuelle encore plus difficile que celle qui a prévalue au 2ème trimestre 2022 déjà marqué par les mêmes contraintes qu'actuellement.

Les **grandes entreprises,** à contrario, bien que faisant également face aux mêmes phénomènes de dégradation des performances, les soldes d'opinions sur le chiffre d'affaires et le résultat demeurent positifs.

1.3 Dynamiques Sectorielles des indicateurs de performance des Entreprises

L'industrie agroalimentaire, les indicateurs sur le résultat et le chiffre d'affaires se dégradent.

Les soldes d'opinions sur le chiffre d'affaires et les résultats perdent respectivement 33,5 et 6,2 points par rapport au trimestre précédent. En glissement annuel toutefois, la situation du résultat est tout de même plus favorable. Cela traduit une tendance structurelle d'amélioration des résultats qui se traduit également au niveau de la perception de la dynamique de la situation de trésorerie avec la part des Entreprises du secteur qui perçoivent la dégradation qui connait un net recul, le solde d'opinion est de -20 contre -31,6p le trimestre précédent et -50 un an plutôt.

Figure 12 : SO sur les indicateurs internes dans l'Agroalimentaire

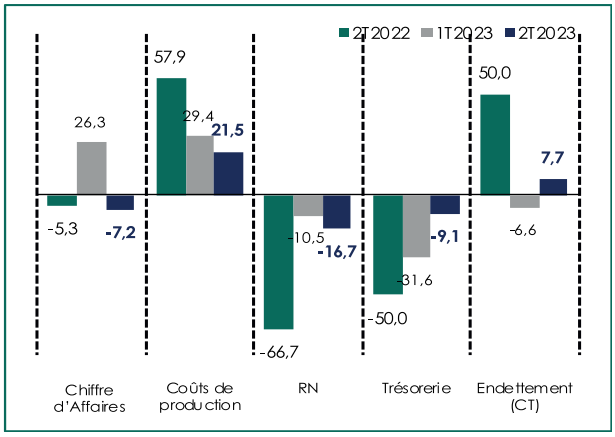

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

Consolidation des bonnes performances dans les Banques et assurances.

En glissement annuel, les performances du secteur financier sont nettement meilleures. Le solde d'opinion sur le résultat net est de +55,6 points. Le secteur continue de profiter de la reprise des échanges avec l'extérieur qui se traduit par une densification des activités de change, mais également des crédits à court terme pour les Entreprises.

Figure 13 : SO sur les indicateurs internes dans les banques et assurances

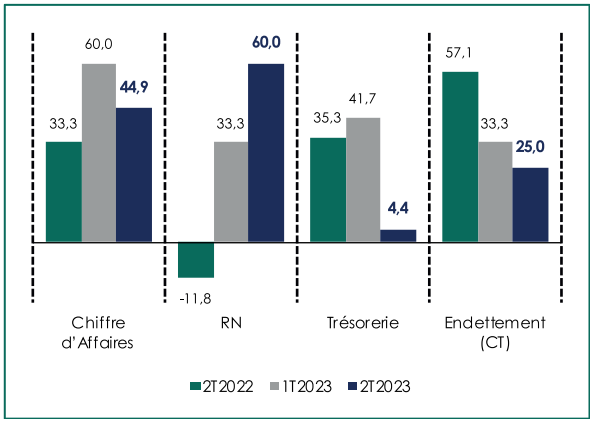

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

Côté services d'assurances, la dynamique positive résulterait essentiellement du renouvellement des contrats.

Commerce et distribution, la hausse des prix affecte la demande.

La part des Entreprises qui affichent une hausse de leur chiffre d'affaires au 2ème trimestre a baissé de 19 points environ. Le solde d'opinion évalué à 13,3point au 1er trimestre s'est établit à -5,5 points. Les coûts d'approvisionnement restent perçus en hausse avec un solde d'opinion qui s'établit à 42,3p certes en baisse de 12 points par rapport au trimestre précédent mais en hausse de 17 points en glissement annuel. Les résultats resteraient en baisse (solde d'opinion de -6,3p) bien que la part des entreprises concernées se contracte significativement, tout comme pour ce qui concerne la situation de trésorerie pour laquelle en rythme annuel, le solde d'opinion s'est amélioré d'une trentaine de points. Le secteur est également l'un de ceux qui subissent le plus durement les effets négatifs de l'expansion du commerce illicite et de la contrebande.

Figure 14 : SO sur les indicateurs internes dans le commerce

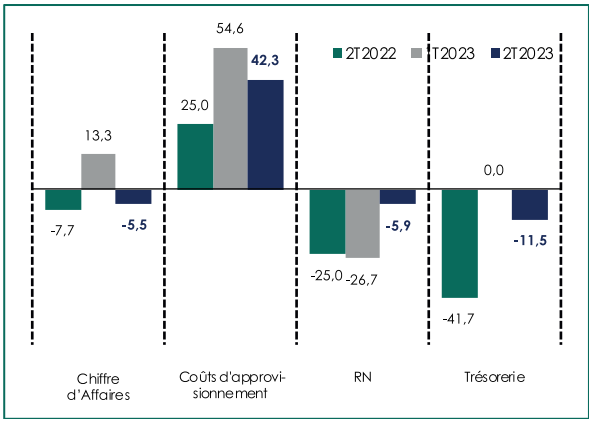

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

Transport et auxiliaires de transport : rentabilité décroissante

Chiffre d'affaires, résultats et situation de trésorerie connaissent une amélioration dans une part plus importante d'unités. Le résultat voit son solde d'opinion progresser de près de 40 points partant de -36,7 à +7,1. Il se situe ainsi au niveau similaire au second trimestre 2023. L'accroissement de l'endettement de court terme se justifie par une situation de trésorerie qui n'est pas encore optimale bien qu'en amélioration.

Figure 15 : SO sur les indicateurs internes dans le Transport

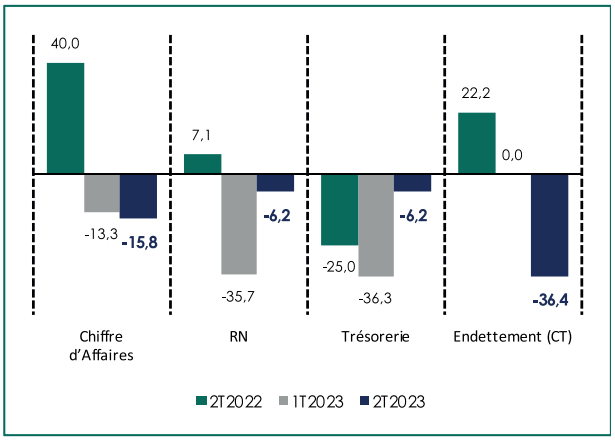

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

2. Analyse des principales faiblesses : infrastructures et accès aux matières premières

2.1. Faiblesses / menaces à l'activité : *infrastructures routières, concurrence et approvisionnement.*

Si au premier trimestre les questions énergétiques et de télécommunication étaient les deux principales faiblesses évoquées par plus de 80% des Entreprises, elles occupent au second trimestre les 6ème et 10ème position avec respectivement 73,5% et 68% des pourcentages exprimés. En revanche, concernant la qualité des routes, 5% d'entreprises qui y voyaient une faiblesse au 1er trimestre sont 82% au 2ème trimestre. Également la part des avis concernant la mauvaise concurrence gagne près de 8 points. Toutefois ce léger réajustement ne change pas structurellement la teneur des problématiques ressenties. Les questions d'infrastructure, de compétitivité et d'approvisionnement demeurent au centre des préoccupations.

2.2 Analyse sectorielle des faiblesses et menaces

Ce trimestre encore les Entreprises des secteurs de l'agro-industries et du commerce sont les principales à souffrir des faiblesses dominantes.

Consulter notre site web : www.legicam.cm

Dans les industries, agroalimentaires notamment, la qualité des routes et l'accès à l'énergie électrique préoccupent plus de 90% des Entreprises. La compétitivité des unité est également fortement compromise avec une incidence plus forte des pratiques concurrentielles déloyales (déplorés par 83,4% des Entreprises), les hausses des coûts de l'approvisionnement notamment le fret et les matières premières.

Figure 16 : Evolution de la perception de l'importance des faiblesses

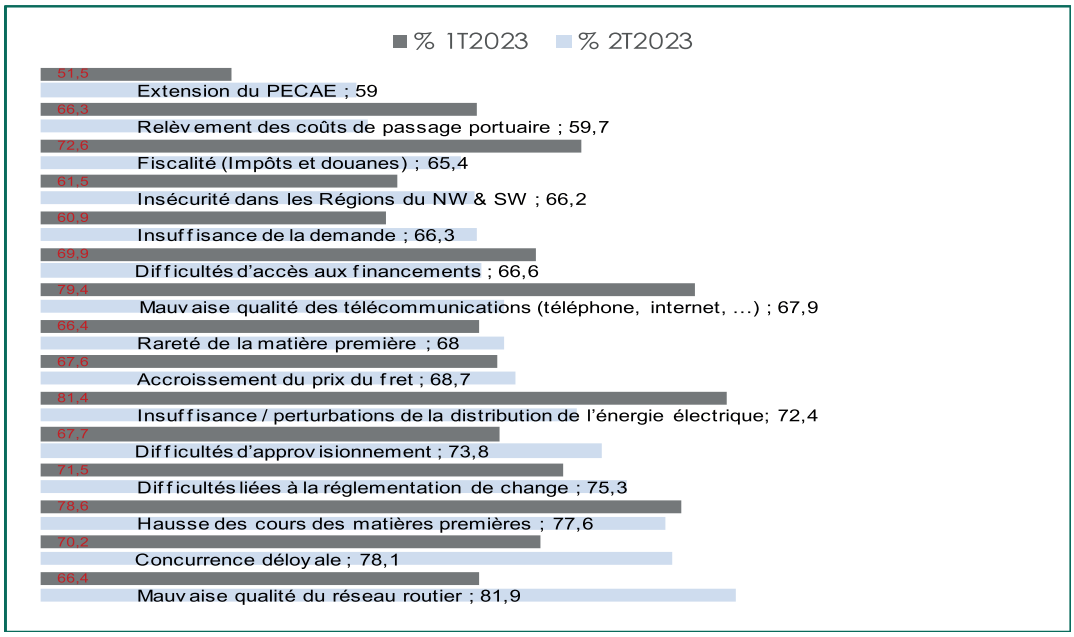

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

Elles sont également fortement affectées par les contraintes budgétaires de l'Etat qui se manifestent par des délais de recouvrement importants et une présence toujours plus pressante des services fiscaux. Les questions de sécurité demeurent également.

Figure 17 : Principales faiblesses pour les Industries agroalimentaires

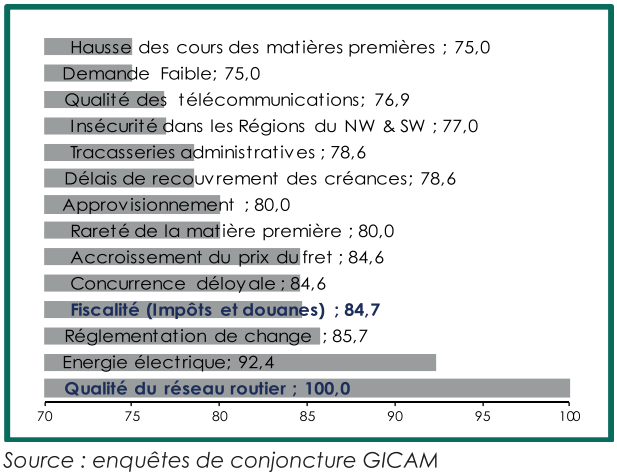

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

Dans les Services

Pour les Entreprises du secteur du commerce et de la distribution, en ordre on liste : la route, la concurrence, les questions d'approvisionnement et les procédures administratives qu'elles soient internes (tracasserie, fiscalité) ou externes (accès aux devises, douane).

Figure 18 : Principales faiblesses pour le commerce

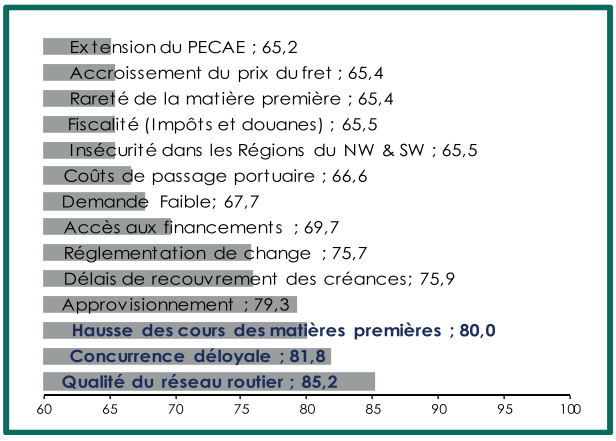

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

Également les questions d'approvisionnement restent citées par au moins 80% des répondants. Les Entreprises du commerce sont également celles qui ressentent le plus les effets de la concurrence déloyale, soit 81% d'entre elles. La progression observée sur cette variable semble confirmer la recrudescence du phénomène.

Pour les acteurs de l'intermédiation que sont les banques et les assurances

Les principales faiblesses relayées sont immatérielles et sont en rapport avec la sécurité, les difficultés des opérations de changes, les délais de recouvrement et la concurrence sur certains segments de l'activité. Toutefois elles restent également concernées, bien que cela soit moins marqué, par les déficits en infrastructures, notamment l'électricité.

Figure 19 : Principales faiblesses pour le les Banques et assurances

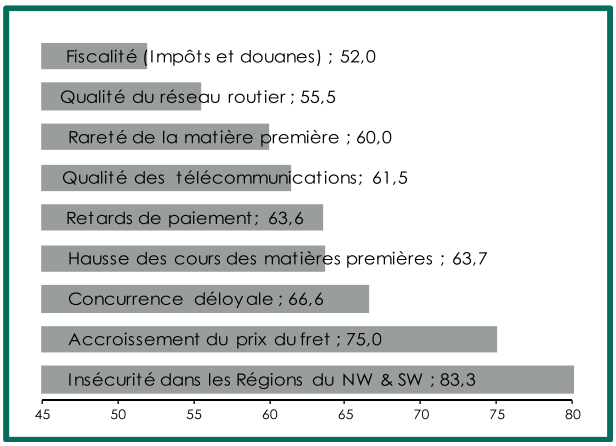

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

Transport et activité connexe

Les acteurs du transport de marchandises souffrent des difficultés de trésorerie, conséquence des délais de recouvrement des créances qui s'allongent, de l'endettement qui devient une voie de recours de plus en plus importante et d'une contraction de la demande.

Figure 20 : Principales faiblesse pour le Transport

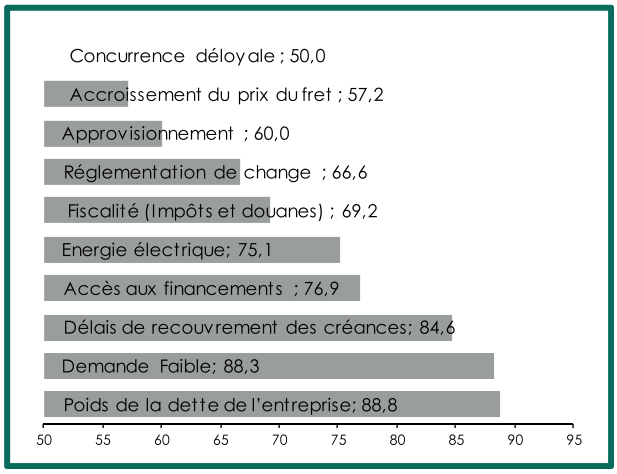

Source : enquêtes de conjoncture GICAM

3. Forces et opportunités : La demande demeure le principal moteur de croissance des Entreprises

La demande demeure le moteur essentiel de la performance des Entreprises.

Ainsi la perception d'une demande comme moteur de l'activité des Entreprises est partagée par 63% des Entreprises interrogées. La qualité de l'outil de production est le second facteur d'amélioration cité par les Entreprises. Le pourcentage d'Entreprises ici passe de 23 à 58%. Les mesures publiques d'incitation ne se positionnent qu'à partir de la 4ème position et représente en général moins de la moitié des Entreprises. Il s'agit de la commande publique (46,2%), les dispositions de la loi des finances (33%), l'amélioration des conditions de la demande

Figure 21 : Importance des forces suivant le secteur d'activité

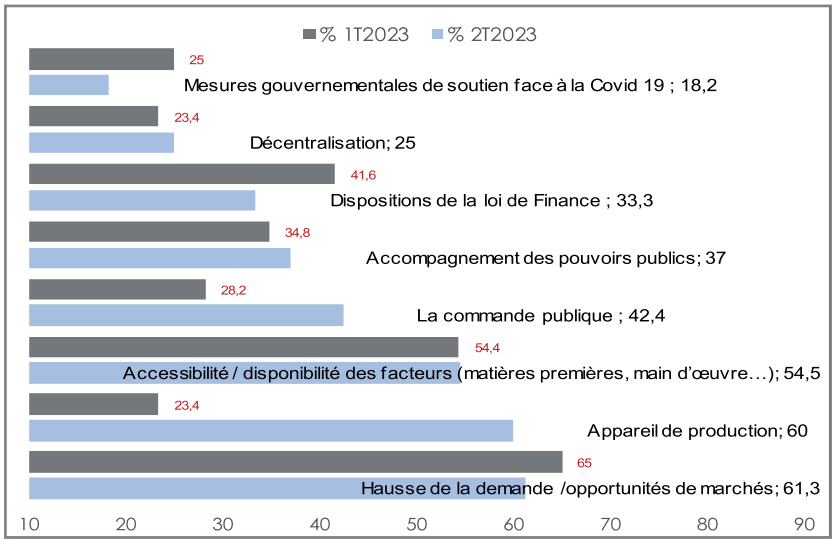

4. Perspectives et implications pour l'économie : une nouvelle amélioration du taux de croissance au 1er trimestre 2023

L'analyse des perceptions des chefs d'entreprises s'apparente à un indicateur de changement de tendance conjoncturelle. Le rapprochement avec l'évolution du taux de croissance trimestriel permet de formuler une hypothèse plausible du sens de l'évolution de celui-ci. La publication des comptes nationaux trimestriels comptant pour le quatrième quart de l'année 2022 est venue confirmer la bonne performance de l'économie déjà relevée sur la base de l'analyse des perceptions.

Pour le premier trimestre donc, on devrait observer globalement une nouvelle amélioration du rythme de croissance trimestrielle de l'économie. Le taux de croissance devrait donc se situer au-dessus de 4% au premier trimestre 2023. Cette croissance sera tirée par les grandes entreprises des secteurs de l'agro-industrie, du secteur financier et de la métallurgie. La croissance sera moins forte dans les PMEs, notamment celles relevant du secteur du commerce et du transport de marchandises en lien avec les activités de commerce extérieur. Ces Entreprises dont la vulnérabilité financière est plus importante, restent fortement affectées par la faiblesse de la trésorerie renforcée par l'allongement des délais de paiement de la part aussi bien des Administrations que des Entreprises privées. Ce sont aussi elles qui subissent le plus durement les effets de la recrudescence de la concurrence déloyale.

En rappel, la prévision de croissance qui a fondé la formulation de la loi des finances 2023 est un taux de 4,2% contre 3,6% en 2022.

Figure 22 : Dynamique comparée du SO sur le chiffre d'affaires et la croissance trimestrielle du PIB

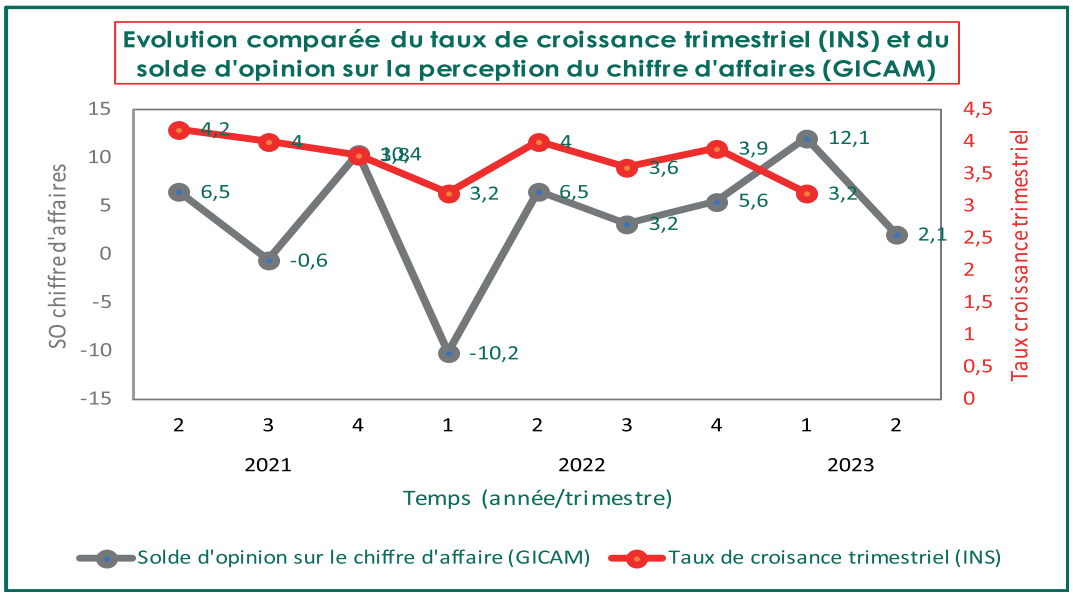

S'agissant de la perception de l'évolution de l'activité au second trimestre de l'année 2023, il ressort que la part des Entreprises qui anticipent une baisse du chiffre d'affaires ou du résultat devrait connaître une baisse significative au profit d'une stabilité ou d'une amélioration. Cette prévision s'appuie sur la continuité du processus de stabilisation des tensions internationales principalement. Ceci devrait donc se traduire par un rythme de croissance au second trimestre au moins équivalent à celui du premier trimestre.

Tableau 1: Perception des Tendances de l'activité au 2ème trimestre 2023 (en %)

	Baisse		Stable		Hausse		Solde d'opinion	
	(a)	(*)	(b)	(*)	(c)	(*)	(c-a)	(*)
Chiffre d'Affaires	33,7	5,1	30,5	-0,2	35,8	-4,9	2,1	-10
Ventes (volumes)	40	9,6	30	-3,3	30	-6,3	-10	-15,9
Prix de vente sur le marché	18,8		65		16,2		-2,6	
Niveau de production /de fréquentation/etc.	33,7		43,4		22,9		-10,8	
Coûts de production	9	-6,4	43,6	8,4	47,4	-2,1	38,4	4,3
Coûts d'approvisionnement	10,8	1,5	39,8	-0,4	49,5	-1	38,7	-2,5
Stocks de matières premières	28,8	1,3	42,5	-3,9	28,8	2,7	0	1,4
Stocks de produits finis	32	6,7	37,3	-8,7	30,7	2	-1,3	-4,7
Résultat Net	33,9	-3,3	33,3	-2,1	32,7	5,3	-1,2	8,6
Situation de Trésorerie	34,4	-2,2	44,8	8,2	20,9	-5,8	-13,5	-3,6
Endettement (Court Terme)	16,7	2,4	58,3	5	25	-7,4	8,3	-9,8
Endettement (Moyen/long terme)	23,4	2,4	58,6	2,6	18	-5	-5,4	-7,4
Effectifs	13,2	2,5	69,2	0,2	17,6	-2,6	4,4	-5,1

(*) Écart par rapport au trimestre précédent

Tableau 2: Evolution de la Perception des Tendances de l'activité (1er trimestre 2022 – 2ème trimestre 2023)

	1T2022	2T2022	3T2022	4T2022	1T2023	2T2023
Chiffre d'Affaires	-10,2	6,5	3,2	5,6	12,1	2,1
Ventes (volumes)	-16,9	-0,9	-10,2	13,9	5,9	-10,0
Prix de vente sur le marché	0	0	0	0	0	-2,6
Niveau de production /de fréquentation/etc.	0	0	0	0	0	-10,8
Coûts de production	44,8	45,8	38,8	37	34,1	38,4
Coûts d'approvisionnement	41,9	57,3	42,2	51,8	41,2	38,7
Stocks de matières premières	-1	-7,7	2	21,8	-1,4	0,0
Stocks de produits finis	-12,1	5,2	2,3	-8,3	3,4	-1,3
Résultat Net	-22,2	-18,9	-21	-14,4	-9,8	-1,2
Situation de Trésorerie	-24,3	-26,7	-16,7	-15,2	-9,9	-13,5
Endettement (Court Terme)	6,8	23,4	18	4,5	18,1	8,3
Endettement (Moyen/long terme)	-6,6	-2	10,6	2,1	2	-5,4
Effectifs	5	1,9	0	8,1	9,5	4,4

Tableau 3 : Soldes d'opinions sur la tendance des indicateurs de performance suivant les secteurs d'activité au 2ème trimestre 2023

	Chiffre d'Affaires		Coûts de production	Coûts	RN		
Industries agroalimentaire	-7,2	-21,4	-50	0	21,5	16,6	-16,7
Métallurgie	-40	-40	0	-25	75	20	-40
Autres industries	-18,8	-38,4	15,4	-16,6	15,4	44,5	-20
Commerce de gros et détail	-5,5	6,5	-9,7	7,2	36,4	42,3	-5,9
Banques & Assurances	44,9	23,5	22,2	25	42,8	16,6	60
Transports, postes et auxiliaires de transport	-15,8	-23,1	16,7	-100	0	0	-6,2
Services aux entreprises	11,1	0	-10	14,3	50	42,8	8,7
Autres services	0	-30	12,5	-20	42,9	33,3	-28,6

Tableau 4: Perception des faiblesses (en %) au 2ème trimestre 2023

		PEU IMPORTANT		IMPORTANT		TRÈS IMPORTANT		AU MOINS IMPORTANT	
		(a)	(*)	(b)	(*)	(c)	(*)	(c-a)	(*)
1	Mauvaise qualité du réseau routier	18,1	-15,5	45,7	10	36,2	5,5	81,9	15,5
2	Concurrence déloyale	21,9	-7,9	38,1	18,2	40	-10,3	78,1	7,9
3	Hausse des cours des matières premières	22,4	1,1	38,3	7,2	39,3	-8,2	77,6	-1
4	Difficultés liées à la réglementation de change	24,6	-3,9	39,4	11,7	35,9	-7,9	75,3	3,8
5	Difficultés d'approvisionnement	26,2	-6,1	36,9	6,3	36,9	-0,2	73,8	6,1
6	Insuffisance / perturbations de la distribution de l'énergie électrique	27,6	9,1	42,3	3,9	30,1	-12,9	72,4	-9
7	Accroissement du prix du fret	31,3	-1,1	38,5	6,1	30,2	-5	68,7	1,1
8	Rareté de la matière première	31,9	-1,7	34	-1,5	34	3,1	68	1,6
9	Mauvaise qualité des télécommunications (téléphone, internet, ...)	32,1	11,5	50,3	7,7	17,6	-19,2	67,9	-11,5
10	Difficultés d'accès aux financements	33,3	3,2	29,3	3,2	37,3	-6,5	66,6	-3,3
11	Insuffisance de la demande	33,7	-5,4	47,6	21	18,7	-15,6	66,3	5,4
12	Insécurité dans les Régions du NW & SW	33,9	-4,6	39,4	3,4	26,8	1,3	66,2	4,7
13	Fiscalité (Impôts et douanes)	34,5	7,1	42,4	0,9	23	-8,1	65,4	-7,2
14	Relèvement des coûts de passage portuaire	40,4	6,8	45,9	3,7	13,8	-10,3	59,7	-6,6
15	Extension du PECAE	41	-7,5	32,1	-8,1	26,9	15,6	59	7,5
16	Retards de paiement (décomptes des marchés publics, crédits de TVA, délais clients)	41,8	-8,6	33,6	10	24,5	-1,5	58,1	8,5
17	Tracasseries administratives	42	20,3	37,9	-18,8	20,1	-1,6	58	-20,4
18	Poids de la dette de l'entreprise	43	-7	39	4,7	18	2,3	57	7
19	Allongement des délais de passage portuaire	44,8	0,2	38,5	1	16,7	-1,2	55,2	-0,2
20	Changements climatiques	53,6	15,1	33,9	-2,1	12,5	-13	46,4	-15,1
21	Insuffisance des capacités	56	1,1	32,8	1,5	11,2	-2,7	44	-1,2
22	Exigence du certificat de conformité sanitaire	63	0,9	28,4	0,2	8,6	-1,1	37	-0,9
23	Ressources Humaines	63,2	4,4	28,6	4,3	8,3	-8,6	36,9	-4,3
24	Exigence de dépôt préalable des prix	68,8	18,4	27,5	3,9	3,8	-22,2	31,3	-18,3

Tableau 5: Perception des Forces (en %) au 2ème trimestre 2023

		PEU IMPORTANT		IMPORTANT		TRÈS IMPORTANT		AU MOINS IMPORTANT	
Rang		(a)	(*)	(b)	(*)	(c)	(*)	(c-a)	(*)
1	Hausse de la demande /opportunités de marchés	38,8	**3,8**	43,8	**7,6**	17,5	-11,3	61,3	-3,7
2	Accessibilité / disponibilité des facteurs (matières premières, main d'œuvre…)	45,5	**-0,1**	43,6	**0,4**	10,9	-0,3	54,5	0,1
3	La commande publique	57,6	**-14,2**	28,8	**7,9**	13,6	6,3	42,4	14,2
4	Accompagnement des Pouvoirs Publics	63	**-2,3**	24,7	**-1,6**	12,3	3,8	37	2,2
5	Dispositions de la Loi de Finances	66,7	**8,3**	23,7	**-9,9**	9,6	1,6	33,3	-8,3
6	Décentralisation	75	**-1,6**	19,6	**-1,7**	5,4	3,3	25	1,6
7	Statut de Zone Economiquement Sinistrée des régions du SW, NW et EN]	79,7	**-5,9**	9,5	**-0,7**	10,8	6,6	20,3	5,9
8	Mesures gouvernementales de soutien face à la Covid 19	81,8	**6,8**	10,4	**-10,7**	7,8	3,9	18,2	-6,8

TABLEAUX SECTORIELS

INDUSTRIE

Tableau 6 : Perception des Tendances de l'activité au 2ème trimestre 2023 (en %) dans les industries Agroalimentaires

	Baisse		Stable		Hausse		Solde d'opinion au	
	(a)	(*)	(b)	(*)	(c)	(*)	(c-a)	(*)
Chiffre d'Affaires	42,9	*16,6*	21,4	*0,3*	35,7	***-16,9***	**-7,2**	***-33,5***
Ventes	50	*18,4*	21,4	*5,6*	28,6	***-24***	**-21,4**	***-42,4***
Prix de vente sur le marché	50		50		**0**	***0***	**-50**	***-50***
Niveau de production /de fréquentation/ etc.	38,5	*38,5*	23,1	*23,1*	38,5	*38,5*	**0**	***0***
Coûts de production	21,4	***-2,1***	35,7	*12,2*	42,9	***-10***	21,5	***-7,9***
Coûts d'approvisionnement	16,7	*2,4*	50	*7,1*	33,3	***-9,6***	16,6	***-12***
Stocks de matières premières	42,9	***-10***	35,7	*12,2*	21,4	***-2,1***	**-21,5**	*7,9*
Stocks de produits finis	42,9	*7,6*	21,4	***-25,7***	35,7	*18,1*	**-7,2**	*10,5*
Résultat Net	41,7	*10,1*	33,3	***-14,1***	25	*3,9*	**-16,7**	***-6,2***
Situation de Trésorerie	27,3	***-20,1***	54,5	*17,7*	18,2	*2,4*	**-9,1**	*22,5*
Endettement (CT)	15,4	***-17,9***	61,5	*21,5*	23,1	***-3,6***	7,7	*14,3*
Endettement (MT & LT)	41,7	*6,4*	41,7	***-5,4***	16,7	***-0,9***	**-25**	***-7,3***
Effectifs	15,4	***-6,8***	46,2	***-20,5***	38,5	*27,4*	23,1	*34,2*

Tableau 7 : Perception des faiblesses au 2ème trimestre 2023 (en %) dans les industries Agroalimentaires

Rang		2T2022	1T2023	2T2023
1	Qualité du réseau routier	84	79	100
2	Energie électrique	95	100	92
3	Réglementation de change	83	83	86
4	Fiscalité (Impôts et douanes)	74	59	85
5	Concurrence déloyale	61	74	85
6	Accroissement du prix du fret	100	94	85
7	Rareté de la matière première	95	72	80
8	Approvisionnement	100	89	80
9	Délais de recouvrement des créances	0		79
10	Tracasseries administratives	74	84	79
11	Insécurité dans les Régions du NW & SW	69	68	77
12	Qualité des télécommunications	67	79	77
13	Demande Faible	37	67	75
14	Hausse des cours des matières premières	100	94	75
15	Coûts de passage portuaire	84	88	72

SERVICES

Tableau 8 : Perception des Tendances de l'activité au 2ème trimestre 2023 (en %) dans le Commerce

	Baisse		Stable		Hausse		Solde d'opinion au	
	(a)	(*)	(b)	(*)	(c)	(*)	(c-a)	(*)
Chiffre d'Affaires	33,3	6,6	38,9	5,6	27,8	-12,2	-5,5	-18,8
Ventes	29	4	35,5	-6,2	35,5	2,2	6,5	-1,8
Prix de vente sur le marché	25,8		58,1		16,1	16,1	-9,7	-9,7
Coûts d'approvisionnement	11,5	7	34,6	-1,8	53,8	-5,3	42,3	-12,3
Stocks de produits finis	29,2	5,4	50	11,9	20,8	-17,3	-8,4	-22,7
Résultat Net	35,3	-14,7	35,3	8,6	29,4	6,1	-5,9	20,8
Situation de Trésorerie	28,6	1,9	54,3	7,6	17,1	-9,6	-11,5	-11,5
Endettement (CT)	25	10	57,1	12,1	17,9	-22,1	-7,1	-32,1
Endettement (MT & LT)	25	1,5	64,3	11,4	10,7	-12,8	-14,3	-14,3
Effectifs	2,9	2,9	88,6	17,2	8,6	-20	5,7	-22,9

Tableau 9 : Perception des faiblesses au 2ème trimestre 2023 (en %) dans le Commerce

Rang		2T2022	1T2023	2T2023
1	**Qualité du réseau routier**	**74**	**70**	**85**
2	**Concurrence déloyale**	**88**	**89**	**82**
3	**Hausse des cours des matières premières**	**91**	**83**	**80**
4	**Approvisionnement**	**73**	**87**	**79**
5	**Délais de recouvrement des créances**	**0**		**76**
6	**Réglementation des changes**	**79**	**92**	**76**
7	**Accès aux financements**	**52**	**89**	**70**
8	**Demande Faible**	**63**	**72**	**68**
9	**Coûts de passage portuaire**	**67**	**74**	**67**
10	**Insécurité dans les Régions du NW & SW**	**81**	**57**	**66**
11	Fiscalité (Impôts et douanes)	75	95	66
12	Rareté de la matière première	90	80	65
13	Accroissement du prix du fret	91	63	65
14	Extension du PECAE	56	58	65
15	Délais de passage portuaire	76	65	64

Tableau 10 : Perception des Tendances de l'activité au 2ème trimestre 2023 (en %) dans les Banques et assurances

	Baisse		Stable		Hausse		Solde d'opinion au	
	(a)				(c)		(c-a)	
Chiffre d'Affaires	17,2	3,9	20,7	7,4	62,1	**-11,2**	44,9	**-15,1**
Ventes	29,4	11,8	17,6	**-5,9**	52,9	**-5,9**	23,5	**-17,7**
Prix de vente sur le marché	**0**		77,8		22,2	22,2	22,2	22,2
Résultat Net	8	**-21,2**	24	15,7	68	5,5	60	26,7
Situation de Trésorerie	30,4	5,4	34,8	26,5	34,8	**-31,9**	4,4	**-37,3**
Endettement (CT)	6,3	6,3	62,5	**-4,2**	31,3	**-2**	25	**-8,3**
Endettement (MT & LT)	6,3	**-15,1**	68,8	11,7	25	3,6	18,7	18,7
Effectifs	14,3	6,6	50	**-15,4**	35,7	8,8	21,4	2,2

Tableau 11 : Perception des faiblesses au 2ème trimestre 2023 (en %) dans le Banques et assurances

Rang		2T2022	1T2023	2T2023
1	**Insécurité dans les Régions du NW & SW**	**100**	**72**	**83**
2	**Accroissement du prix du fret**	**75**	**38**	**75**
3	**Réglementation de change**	**77**	**73**	**73**
4	**Concurrence déloyale**	**63**	**65**	**67**
5	**Retards de paiement**	**57**	**55**	**64**
6	**Délais de recouvrement des créances**	**0**		**63**
7	**Qualité des télécommunications**	**88**	**88**	**62**
8	Fiscalité (Impôts et douanes)	75	75	52
9	Demande Faible	57	57	52
10	Energie électrique	73	79	48
11	Tracasseries administratives	63	79	47
12	Approvisionnement	33	50	36
13	Coûts de passage portuaire	40	53	36
14	Poids de la dette de l'Entreprise	0	18	31
15	Changements climatiques	46	72	31

Tableau 12 : Perception des Tendances de l'activité 2ème trimestre 2023 (en %) dans le Transport

	Baisse		Stable		Hausse		Solde d'opinion au	
	(a)				(c)		(c-a)	
Chiffre d'Affaires	42,1	*2,1*	31,6	***-1,7***	26,3	***-0,4***	**-15,8**	***-2,5***
Ventes	46,2	*12,9*	30,8	*5,8*	23,1	***-18,6***	**-23,1**	***-31,5***
Prix de vente sur le marché	**0**		83,3		16,7	*16,7*	16,7	*16,7*
Coûts d'approvisionnement	20	*20*	60	*10*	20	***-30***	**0**	***-50***
Résultat Net	37,5	***-19,6***	31,3	9,9	31,3	9,9	**-6,2**	29,5
Situation de Trésorerie	25	***-29,5***	56,3	*29*	18,8	*0,6*	**-6,2**	*30,1*
Endettement (CT)	36,4	*23,9*	63,6	***-11,4***	**0**	***-12,5***	**-36,4**	***-36,4***
Endettement (MT & LT)	40	*2,5*	40	***-22,5***	20	*20*	**-20**	*17,5*
Effectifs	22,2	*7,9*	66,7	*2,4*	11,1	***-10,3***	**-11,1**	***-18,2***

Tableau 13 : Perception des faiblesses au 2ème trimestre 2023 (en %) dans le Transport

Rang		2T2022	1T2023	2T2023
1	**Poids de la dette de l'entreprise**	**0**	**30**	**89**
2	**Demande Faible**	**62**	**73**	**88**
3	**Délais de recouvrement des créances**	**0**		**85**
4	**Accès aux financements**	**58**	**73**	**77**
5	**Qualité du réseau routier**	**93**	**46**	**71**
6	**Fiscalité (Impôts et douanes)**	**64**	**33**	**69**
7	**Réglementation des changes**	**82**	**50**	**67**
8	**Accroissement du prix du fret**	**100**	**50**	**57**
9	Hausse des cours des matières premières	73	60	50
10	Concurrence déloyale	64	73	50
11	Tracasseries administratives	77	67	41
12	Ressources Humaines	0	8	40
13	Rareté de la matière première	64	72	40
14	Changements climatiques	78	42	39
15	Qualité des télécommunications	62	62	38

AFRICA SHIPPING CAMEROUN S.A.

Premier Commissionnaire Camerounais Agréé En Douane

SHIPPING

Nous mettons à votre service notre équipe expérimentée qui prend en charge toutes les opérations liées au transport maritime.

TRANSIT

Nous traitons les opérations de groupage & dégroupage maritime, le dédouanement maritime & aérien, ainsi que l'import & l'export des biens.

BUNKERING

Avec nos partenaires Marketeurs, nous fournissons du carburant aux navires pour leur propre usage, en respectant les normes tant sur le plan de la qualité que procédural.

Douala Port Nord
Entrée Port de Pêche
Cameroun
Plus Code: 3M5X+M5 Douala

Tél. : +237 653 705 885

Courriel: info@assacam.com
WEB: assacam.com

ANGE SECURITY SARL

ANGE SECURITY SARL, est une société de gardiennage de droit camerounais, créé en 2019, par Monsieur **Emmanuel NGOH FOY** qui en est le Président Directeur Général.

Située à Douala au quartier Logpom, Ange Security Sarl offre des services de gardiennage avec ou agent cynophile, la sécurité événementielle, la surveillance électronique, la garde rapprochée.

THOT HERMES Sarl

THOT HERMES Sarl a été créée en 2015 par Madame EDJIMBI Michèle. Spécialisée dans Le transit, le conseil fiscalo – douanier, le transport, THOT HERMES s'est donné pour mission d'accompagner les entreprises ou toute organisation dans leur développement, de les aider à résoudre les difficultés auxquelles elles font face dans leurs relations avec les administrations fiscales et douanières.

Sa chaine logistique et son personnel permettent à THOT HERMES de répondre aux besoins des entreprises et particuliers dans le secteur d'activité du transport.

Contacts :

- **Localisation :** Douala-Rue des Ecoles-Bonapriso
- **B.P. :** 8503 Douala-Cameroun
- **Email :** thothermes2016@gmail.com
- **Tél :** 699 49 09 29 /675 64 75 77

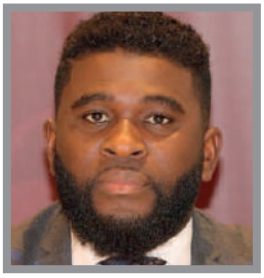

LEXLAU

LEXLAU, cabinet d'avocats inscrit au Barreau de Bruxelles, géré par Me Charles EPEE DIBOUE.

LEXLAU offre des services dans le domaine de la planification et l'optimisation fiscales ; le droit OHADA ; le droit minier, l'énergie et des ressources naturelles ; le droit maritime ; le droit de la propriété intellectuelle ; le droit du sport ; le droit des FINTECHS et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)…

En plus du Cameroun, LEXLAU est présent à Lille, Montréal, Kinshasa, Dakar et Abidjan.

Zangue & Partners-Avocats (Z&P)

Le cabinet Zangue & Partners-Avocats (Z&P) a été fondé en juillet 2014 par Maître Serges Martin Zangue, Avocat au Barreau du Cameroun.

Les domaines d'activités du cabinet s'étendent à diverses matières du droit, notamment : le droit des sociétés, le droit du financement des projets et l'arbitrage, le droit des contrats, le droit des investissements, les fusions et acquisitions, le droit des partenariats publics privé, le recouvrement de créances, le droit minier et des hydrocarbures, et bien d'autres.

Le cabinet considère le droit comme une matière première ferment de la croissance des entreprises.

Localisation : 156, Rue 2.371 Avenue de Gaulle, Bonapriso.
B.P. : 3922 Douala
Tel : +237 42 49 60 Mobile : +237 6 99 50 83 65
Emails : contact@zangueandpartners.com / serges.zangue@zangueandpartners.com
Site web : www.zangueandpartners.com

Chanas Assurances Vie

Créée officiellement le 12 juillet 2022, Chanas Assurances Vie S.A propose une gamme de produits et services comprenant : la Prévoyance individuelle et collective, l'éducation, la retraite complémentaire, l'épargne individuelle et l'indemnité de fin de carrière.

Disposant d'un capital social de 5.290.600.000 FCFA, constitué par Chanas Assurances SA, la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, la Société Nationale des Hydrocarbures, ainsi que de divers autres investisseurs privés, son siège social est établi à Bonanjo Rue Dwarf.

Mme Nelly BAKANG Epse YOMBA est la Directrice Générale de Chanas Assurances Vie S.A depuis le 6 mars 2023.

NEWTELNET
UNBREAKABLE INTERNET SOLUTIONS

Créé en avril 2017, NEWTELNET CAMEROUN SAS est un opérateur à valeur ajoutée des services informatiques et télécoms. Il est représenté par M. Chamberlain DJIEMENI, son Directeur Général.

Dans le but de répondre efficacement aux besoins des organisations, des entreprises et institutions, NEWTELNET CAMEROUN SAS se déploie autour de trois pôles d'activités : CONNECT SERVICES ; SECURE SERVICES ; EDGE SERVICES.

Localisation : Siège social : Yaoundé, Omnisport-derrière les impôts

Direction générale : Douala, Bonapriso- rue Toyota.

Contacts : newtelnet.net contact@newtelnet.net (+237) 693 600 243

Suivez-nous :

SYNEFOR
SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYEURS POUR LA FORESTERIE RESPONSABLE

Créé le 18 avril 2023, Le SYNEFOR a pour objet de contribuer au développement durable et responsable de la Filière Forêts-Bois tropicaux, de la forêt jusqu'aux marchés et, plus généralement, effectuer toutes autres missions qui lui seraient confiées relativement à son objet.

SYNEFOR contribue à la fourniture aux acteurs de celle-ci, toutes informations, formations, appui technique et scientifique.

De même, la promotion de la transformation plus poussée du bois vers davantage de valeur ajoutée, l'amélioration des conditions d'accès aux marchés mondiaux, et le développement du marché des produits en bois tropicaux légaux et/ou certifiés font également partie des missions de SYNEFOR.

Localisation : Bâtiment de la Sté SEFAC S.A. sis à Akwa, rue des Ecoles – BP 942 – Douala.

RAYKARPK
Engineering Solutions

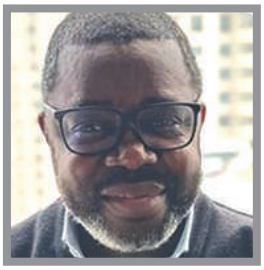

RAYKARPK CAMEROUN SA est une entreprise d'énergie électrique en générale et d'énergie solaire en particulier crée en 2016 par **Jules KONTCHOU**, dédiée à l'étude, à la normalisation, à la conception, à la construction et à la maintenance des centrales solaires autonomes ou connectées au réseau public

La mission R**AYKARPK CAMEROUN SA** est de normaliser les installations électriques pour réduire les risques d'incendies et fournir une énergie électrique stable dans l'optique de réduire l'empreinte carbone et protéger notre planète, et ce avec le concours de ses partenaires techniques SMA (pour les onduleurs), HOPPECKE, BEA et TESVOLT (pour les batteries) et GENERAC (onduleurs et batteries).

Localisation : Siège social: CDC hwy Bota wharf Limbe; PMB 330 Limbe Tel 674 554 238, info@ raykarpk.com

Design office: Carrefour deido Plage, Douala; Tel 233 440 411/ 651 137 587, sales@raykarpk.com

Salle André Siaka

Description	Video projecteur, micro de table, micro pupitre, micro FM et écran de projection
Capacité	200 personnes
Prix membres	400 000 FCFA HT / 1 jour
	250 000 FCFA HT / 1démi-journée
Prix non membres	500 000 FCFA HT / 1 jour
	350 000 FCFA HT / 1démi-journée

Rue des Ministres, Bonanjo
B.P. 829 Douala, Cameroun
Tel. : +237 233 42 31 41 / 233 42 64 99
Fax : +237 233 42 38 80 / 696 43 21 93

GICAM Yaoundé
Bastos – Ecole publique
B.P. 1134 Yaoundé, Cameroun
Tel. : +237 699 18 55 56

www.legicam.cm
gicam@legicam.cm
dsamou@legicam. cm
@legicam

- La carte VISA BUSINESS de Commercial Bank est un outil international de paiement qui vous permet de mieux gérer vos dépenses d'entreprise.

GROUPEMENT INTER-PATRONAL DU CAMEROUN
GICAM — Agir & réussir ensemble

BULLETIN DU PATRONAT

TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU PATRONAT CAMEROUNAIS

ABONNEMENT POUR INSERTION 2024

(Tenant lieu de bon de commande)

Entreprise: .....

Donneur d'ordre: ..... Fonction: .....

E-mail: ..... Tél.: ..... Portable: .....

Fichier à fournir par l'annonceur (PDF, EPS)

PMI/PME ≤ 3 MILLIARDS				
EMPLACEMENT	MONTANT TTC EN F.CFA			
	Pour 01 parution	Pour 02 parutions	Pour 03 parutions	Pour 04 parutions
2ème de couverture	1 000 000 ☐	900 000 x 2 ☐	850 000 x 3 ☐	800 000 x 4 ☐
3ème de couverture	800 000 ☐	750 000 x 2 ☐	700 000 x 3 ☐	650 000 x 4 ☐
4ème de couverture	1 000 000 ☐	900 000 x 2 ☐	850 000 x 3 ☐	800 000 x 4 ☐
Double page intérieure	1 200 000 ☐	1 100 000 x 2 ☐	1 000 000 x 3 ☐	900 000 x 4 ☐
Pleine-page intérieure	450 000 ☐	400 000 x 2 ☐	350 000 x 3 ☐	300 000 x 4 ☐
Demi-page intérieure	250 000 ☐	200 000 x 2 ☐	170 000 x 3 ☐	150 000 x 4 ☐

GRANDES ENTREPRISES				
EMPLACEMENT	MONTANT TTC EN F.CFA			
	Pour 01 parution	Pour 02 parutions	Pour 03 parutions	Pour 04 parutions
2ème de couverture	1 200 000 ☐	1 100 000 x 2 ☐	1 000 000 x 3 ☐	900 000 x 4 ☐
3ème de couverture	1 000 000 ☐	900 000 x 2 ☐	850 000 x 3 ☐	800 000 x 4 ☐
4ème de couverture	1 200 000 ☐	1 100 000 x 2 ☐	1 000 000 x 3 ☐	900 000 x 4 ☐
Double page intérieure	1 500 000 ☐	1 300 000 x 2 ☐	1 200 000 x 3 ☐	1 100 000 x 4 ☐
Pleine-page intérieure	600 000 ☐	550 000 x 2 ☐	450 000 x 3 ☐	400 000 x 4 ☐
Demi-page intérieure	350 000 ☐	300 000 x 2 ☐	250 000 x 3 ☐	200 000 x 4 ☐

☐

Nous joignons à la présente fiche, le paiement d'un montant TTC de FCFA (en lettre) .....

.....

Modalités de paiement: Chèque ☐ Espèces ☐ Virement à l'ordre du **GICAM** ☐

Compte N°: 10001 06800 9589890 1001 - 48 BICEC - B.P. 1925 Douala

NB: Cette fiche est un bon de commande irrévocable, une fois signée par le souscripteur

Fait à ..... le.....

Signature et cachet précédés de la mention "lu et approuvé"

CONTACTS : **Tél.**: (+237) 691 20 26 26 / 696 43 21 93 • **E-mail** : bngolle@legicam.cm • tchouanga@legicam.cm

www.legicam.cm

@legicam